

CRIT

04 décembre 2025



De 9h30 à 12h
En visio





PRÉSENTS

- | | | |
|---|---|--|
| MM Marion Mussard (DRAAF Occitanie) (Moi) | BJ BOTTERO Justine | DM DUSFOURD Marie-Laurence |
| CI Christophe ISAIA - CRA Occitanie | CR CA82 RUEBAUX Céline | EC ESCUDIER Claire |
| A A3100997 | CC CAPERA Célia | ET Espaces test occitanie -meline berteaux graines de paysa |
| AB Alain barbe | C CAPERAA | FT Fanny T ARDEAR Occitanie |
| AL ANDRIEU-ANGOT Laure | CF Catherine FOYER-BENOS - DRAAF Occitanie | FN FERRIE Nathalie |
| AR Ange Roudergue - DDT46 | C CECCHINATO | FG FLEUR GILLES Claire |
| AJ Annabelle JA34 | CM Charlotte MENANDEZ - JA 66 | GG GAVALDA Gaëtan |
| A ARENALESVI | CC Chloé Cadier Terres Vivantes | GT GINISTY TEULON |
| AG Aude Geiger | DS DALMIERES Sylvie | GV Gislaine Verlaine |
| BT Bastien TATAREAU Chambre d'Agriculture 09 | D DDT12 | G guillaume.dange_draaf_srfd |
| BN Bense nathalie | D DDT82 | HB Hélène Blanc - ADDEAR 12 |
| BJ BILERI Julien | DD dd tm11 DEVEAU G | HB Hervé BOUDON CA 48 |
| BA BLANC Anais | DD Dominique Delagnes | M Jean-Luc Mourgues,Confederation paysanne |
| BN BORDENAVE Nathalie | DM Dominique Morand Terre de liens occitanie | J Jody / ARDEAR Occitanie |
| | | KC KERNER Clara |



PRÉSENTS

LL LAFITTE Line-Marie CA30

LL Lanoux Laurent

LG Laurence Gaubert Terre de Liens

LC LAURENT Camille - ADA Occitanie

L loic

LR Lorenna Rosseeuw - Chargée de projets et communication SR Occitanie

LR Lorenna Rosseeuw - Chargée de projets SR Occitanie

LF LOYE Fanny

MS MALINGREY Stéphanie

MM Marchand Marie-Pierre

MT MARIE TAUDOU MSA

MM Mathieu Maury

M Mathilde Cormouls

MC matthieu chatenet

MH Michel Hoarau DDO Accompagnement des entreprises

NC NATHALIE CHAUCHARD

ND nathalie.colin DRAAF

NJ Nicolas JEANJEAN (DRAAF Occ)

NB Noémie bouthier, terres vivantes

PI Pascal Ichanjou

PG Patricia GRANAT CERFRANCE REGION OCCITANIE

PH Pierre Hylari

P plavergne

PS PRESTI Sandrine

RO RIMBERT Ophélie

SL Samia LAY

SC SAUSSOL Céline

S sgouipil

VL Véronique LAPORTE

VL Vincent LABARTHE

VT Vincent Terre de Liens Occitanie

WT WANGON Tatiana

Y yaug66d



Sommaire

Introduction – 15 min **Conseil Régional / Vincent Labarthe** **DRAAF Occitanie / Nicolas Jeanjean**

1. Présentation d'études – 1h

- 1.1 Les données récentes de l'observatoire régional IT par la CRAO
- 1.2 Etudes sur les fermes paysannes et l'installation par Terres vivantes 34-66
- 1.3 Autres études

2. FSA – 45 min

- 2.1 Cadre législatif
- 2.2 Point sur l'expérimentation FSA

3. Comitologie - 15 min

- 3.1 Création d'un GT Etudes
- 3.2 Création d'un GT FSA
- 3.3 Echanges

4. Prochain CRIT (12 février 2026) - 5 min

1. ETUDES





1.1 LES DONNÉES RÉCENTES DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL IT / CRAO



CRIT Occitanie

Jeudi 4 décembre 2025

Présentation Observatoire ITEA

Edition 2025



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

TERRES d'AVENIR



Plaquette Installation Transmission en Bref - Edition 2025

Disponible en fin d'année sur le site de la CRA Occitanie + version papier

Données traitées par l'ODR-INRAE et le Pôle Economie et Prospective de la CRAO

- MSA (actifs agricoles et exploitations) – données 2014-2023
- Dispositifs régionaux d'aides (DRAAF/Région/Chambres) – 2024
- Les pdp rencontrés en PAI et PPP (réseaux PAI et CEPPP) – 2024
- Focus IT en Agriculture Biologique (avec InterBIO Occitanie)
- Focus Enquête installés 2020-2021 (réseau Chambres d'Agriculture)

Approche et analyse par territoires et filières

Quelques chiffres clés - 2023



AGRICULTEURS	
55 280	
Chefs d'exploitation (CE)	
-2,6%	
10 715	
Cotisants solidaires (CS)	
+7,8%	
65 995	
TOTAL	
-3,5%	

DÉPARTS	
3 761	
Départs Chefs d'exploitation*	
+10%	
2 585	
Départs Cotisants solidaires*	
+94%	
6 346	
TOTAL	
+33%	

* y compris les transferts entre époux

NOUVEAUX COTISANTS NON SALARIÉS AGRICOLES			
2 131		74	
dont 1 421 ≤ 40 ans		Chefs d'exploitation installés par transfert entre époux	
Chefs d'exploitation installés			
536			
dont 281 ≤ 40 ans			
Cotisants solidaires installés			
2 741			
TOTAL			

TAUX DE DÉPARTS DES CHEFS D'EXPLOITATION	TAUX DE RENOUVELLEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION	TAUX DE REMPLACEMENT
5%	3,6%	69,2%
moyenne triennale 2020-2022	moyenne triennale 2021-2023	moyenne triennale 2020-2022
-0,5pt	+0,3pt	-0,8pt
Évolution par rapport à moyenne 2019/2021	Évolution par rapport à moyenne 2020/2022	Évolution par rapport à moyenne 2019/2021

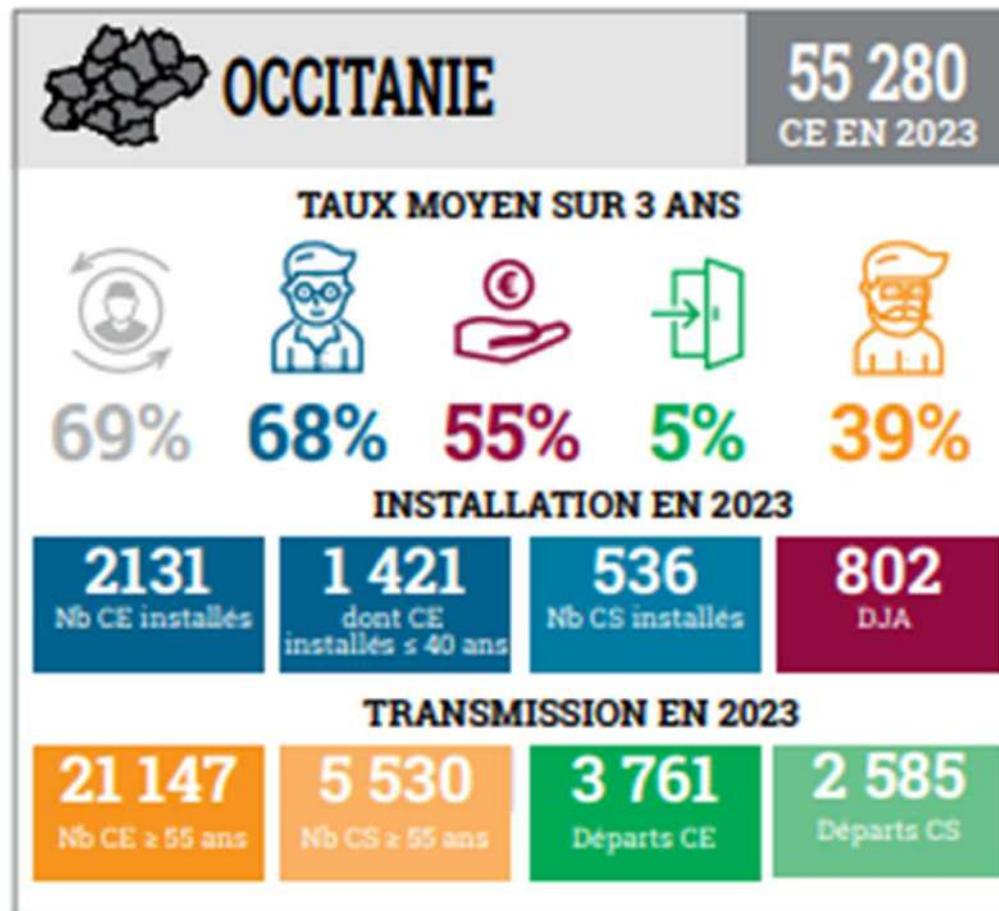
ÉVOLUTION 2022/2023

(Source : MSA, CA - traitement ODR/CRAO)

Chiffres clés 2023 – schémas de synthèse concernant les Chefs d'Exploitation



Pour chaque Département et certaines filières



- Taux de remplacement CE (2020-2022)
- Taux d'installation CE ≤ 40 ans (2021-2023)
- Taux d'installation aidées (DJA) (2020-2022)
- Taux de départs des CE (2020-2022)
- Taux de CE ≥ 55 ans (2020-2022)

Panorama des Installations



NOUVEAUX COTISANTS NON SALARIÉS AGRICOLES



2 131

dont 1 421 ≤ 40 ans
Chefs d'exploitation installés

74

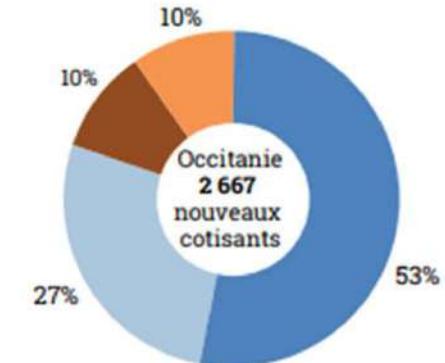
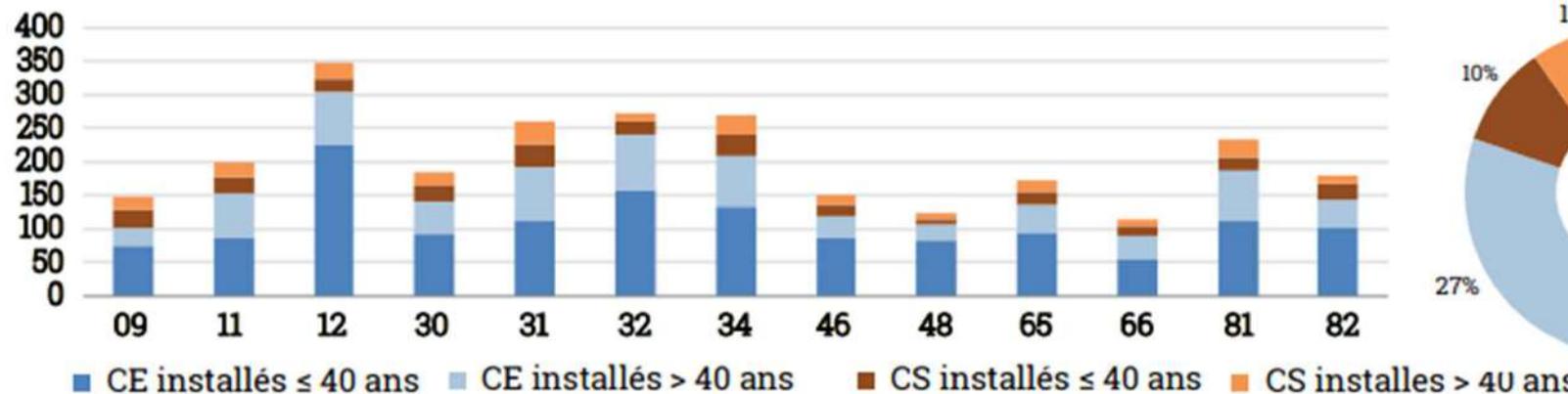
Chefs d'exploitation installés
par transfert entre époux

536

dont 281 ≤ 40 ans
Cotisants solidaires installés

2 741

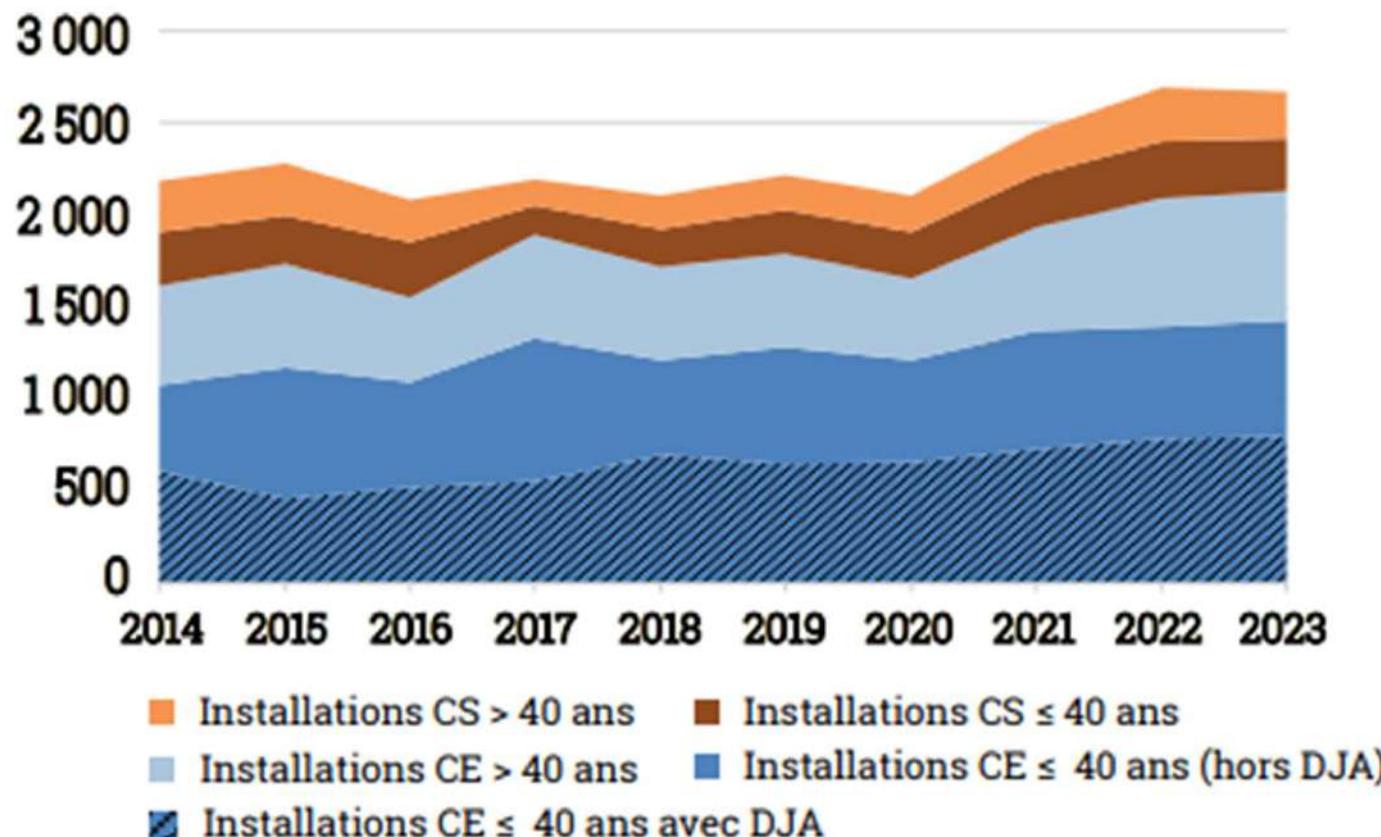
TOTAL



RÉPARTITION DES NOUVEAUX COTISANTS NON-SALARIÉS AGRICOLES EN 2023, PAR DÉPARTEMENT

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

Panorama des Installations



► ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE EN 10 ANS (HORS TRANSFERTS ENTRE ÉPOUX)

(Source : MSA, CA, CRIT Région Occitanie - traitement ODR/CRAO)

Panorama des Installations



	CE installés	Femmes	ATP	Installation individuelle	Agriculture de groupe	Âge moyen	Surface	% zone d'installation Plaine	% zone d'installation Montagne
CE ≤ 40 ans	1 421	36%	68%	41%	43%	30	36,19	19	34
CE > 40 ans	710	48%	40%	47%	28%	47	24,15	25	25
Total CE installés	2 131	40%	58%	43%	38%	36	32,17	21	31

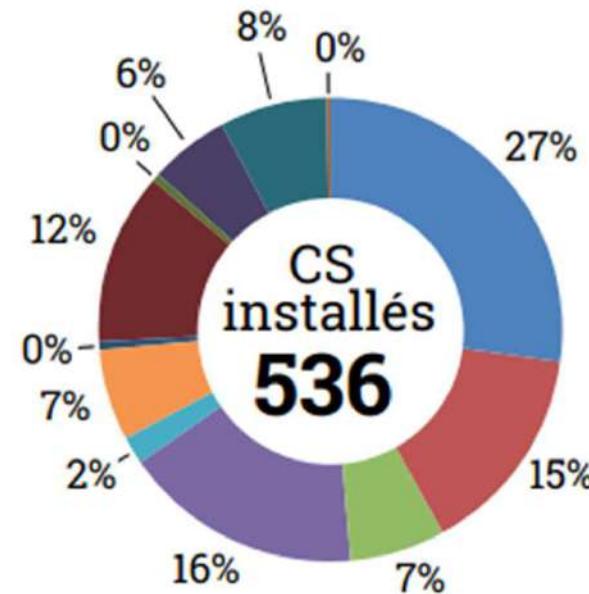
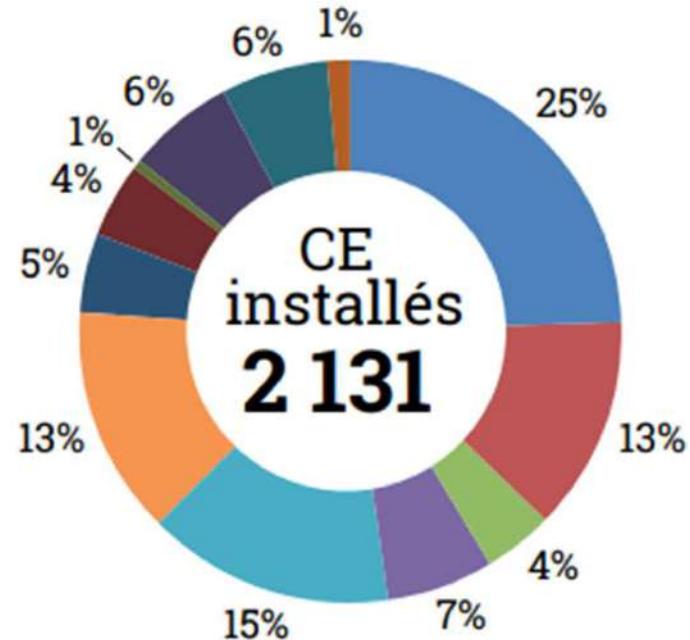
▶ CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2023 (HORS TRANSFERT ENTRE ÉPOUX)
(Source : MSA, CA, CRIT Occitanie- traitement ODR/CRAO)

Panorama des Installations



LES PRODUCTIONS

[ins titre]



- Grandes cultures
- Viticulture
- Arboriculture
- Maraîchage - Horticulture - Pépinière
- Bovins viande
- Ovins - Caprins
- Bovins lait
- Volailles - Palmipèdes - Lapins
- Porcins
- Équins
- Cultures et élevages non spécialisés
- Autres

▲ RÉPARTITION PAR PRODUCTION DES CHEFS D'EXPLOITATION ET DES COTISANTS SOLIDAIRES INSTALLÉS EN 2023, HORS TRANSFERT ENTRE ÉPOUX (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

Panorama des Installations



Pas de CE installés en bio

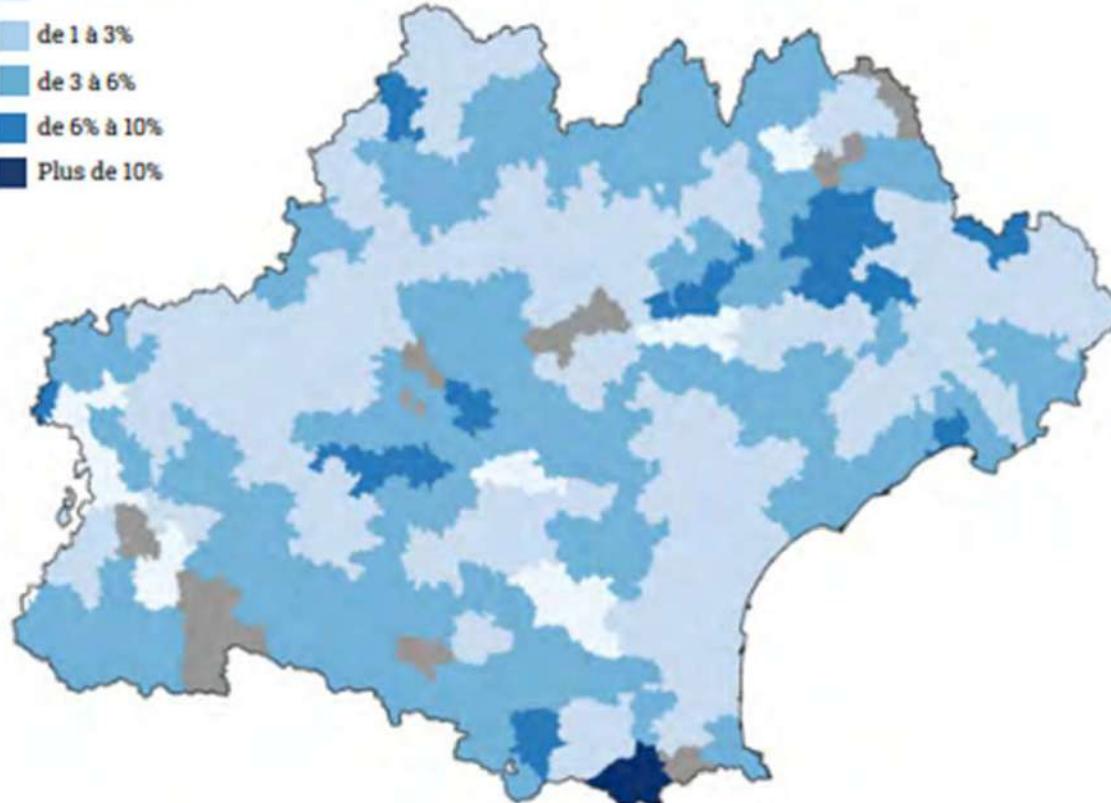
Inférieur à 1%

de 1 à 3%

de 3 à 6%

de 6% à 10%

Plus de 10%



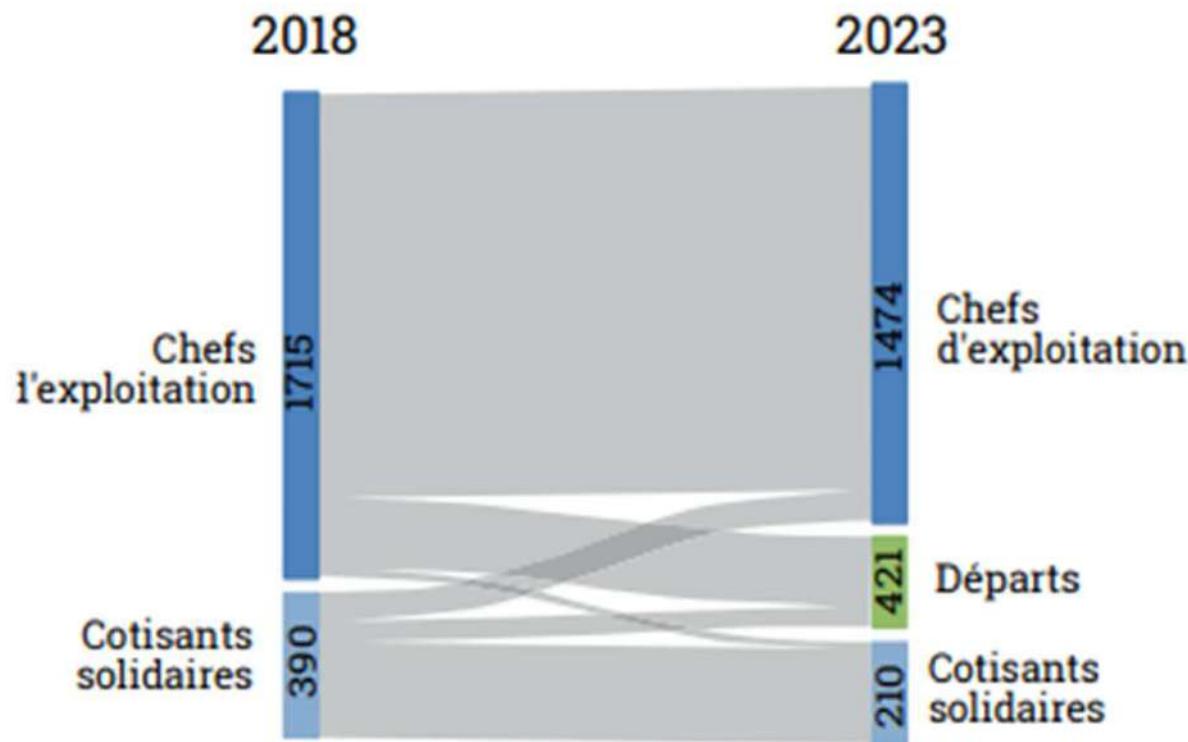
TAUX DES CE INSTALLÉS EN BIO PAR RAPPORT
À L'ENSEMBLE DES CE INSTALLÉS, EN 2023

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

Suivi des installés – cohorte 2018



2 105 nouveaux agriculteurs installés en 2018,
dont 1 715 Chefs d'Exploitation et 390 Cotisants Solidaires



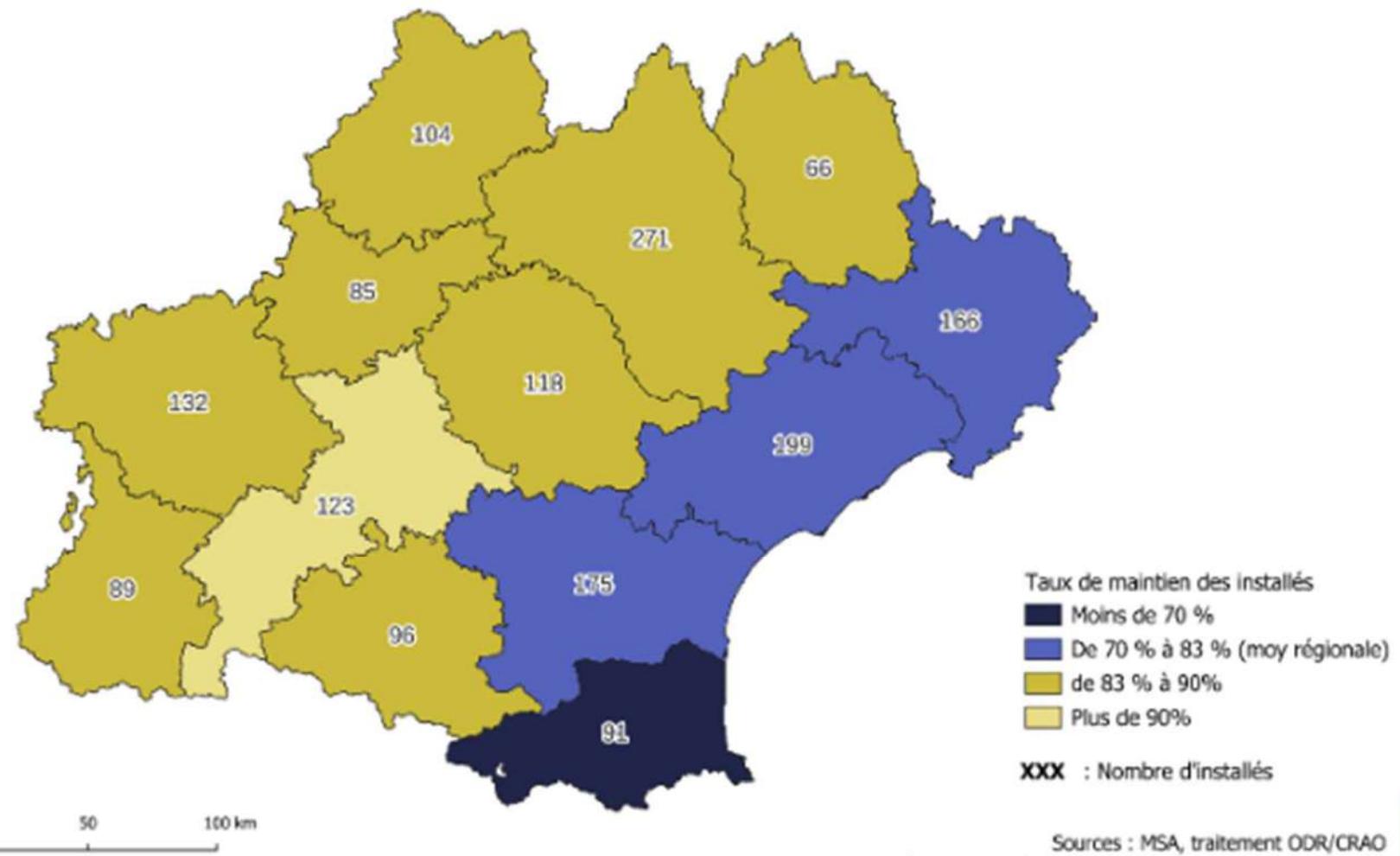
↗ **STATUT EN 2023 DES CHEFS D'EXPLOITATION ET COTISANTS SOLIDAIRES INSTALLÉS EN 2018**

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

Suivi des installés – cohorte 2018



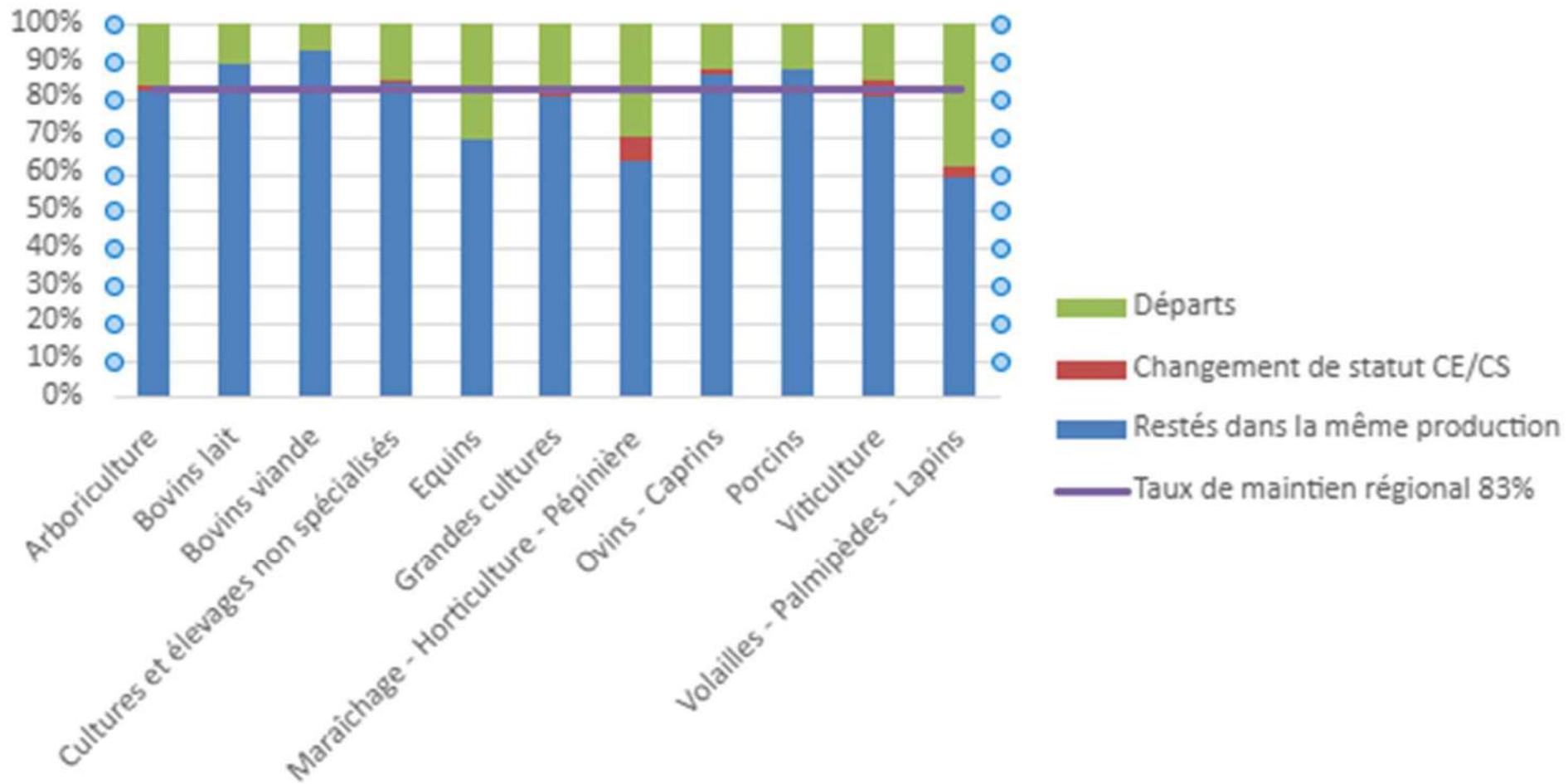
Taux de maintien* à 5 ans des Chefs d'Exploitation installés en 2018, par département



Suivi des installés – cohorte 2018



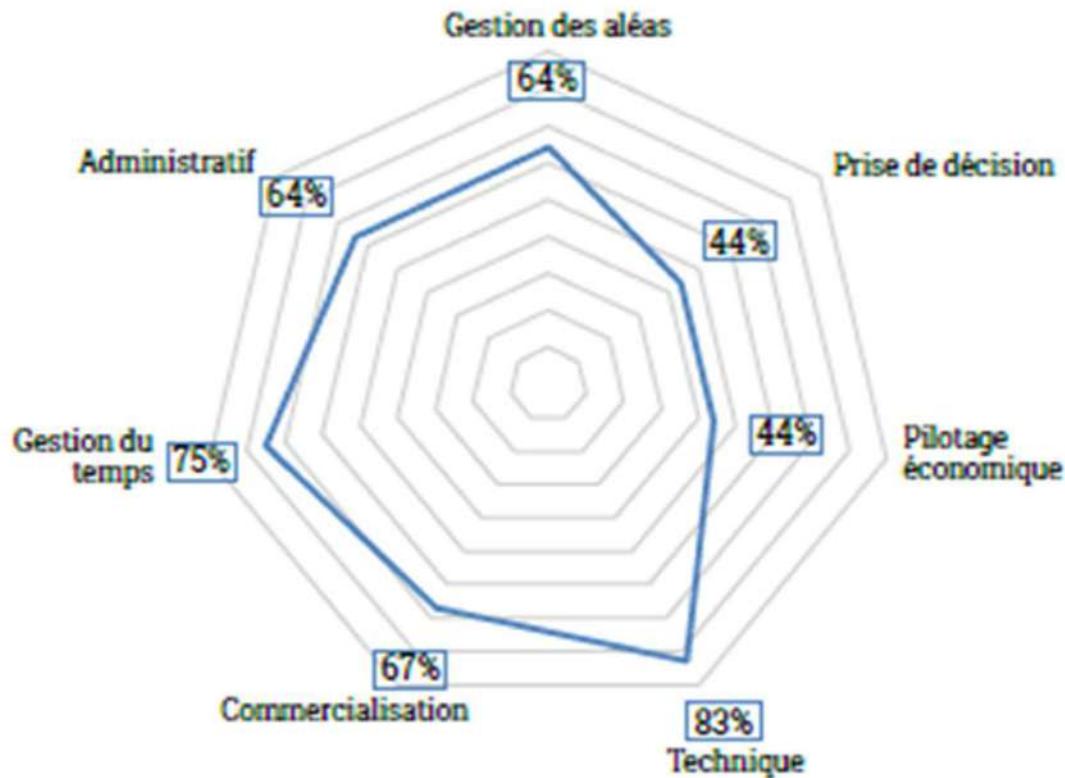
Statuts en 2023 des chefs d'exploitation installés en 2018, par production



Enquête auprès des installés 2020-2021



Enquête en ligne auprès des agriculteurs installés en 2020 et 2021
– réalisée à l'automne 2024 – 385 réponses exploitables



▲ PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PÉNALISANT LA GESTION DU PROJET AGRICOLE, PART DES RÉPONDANT EXPRIMANT UN ENJEU (Source : CRAO – enquête installées 2024)

Enquête auprès des installés 2020-2021



ZOOM SUR... CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour 74% des répondants (soit 283 personnes), le changement climatique a eu un impact sur leur projet d'installation et principalement sur :

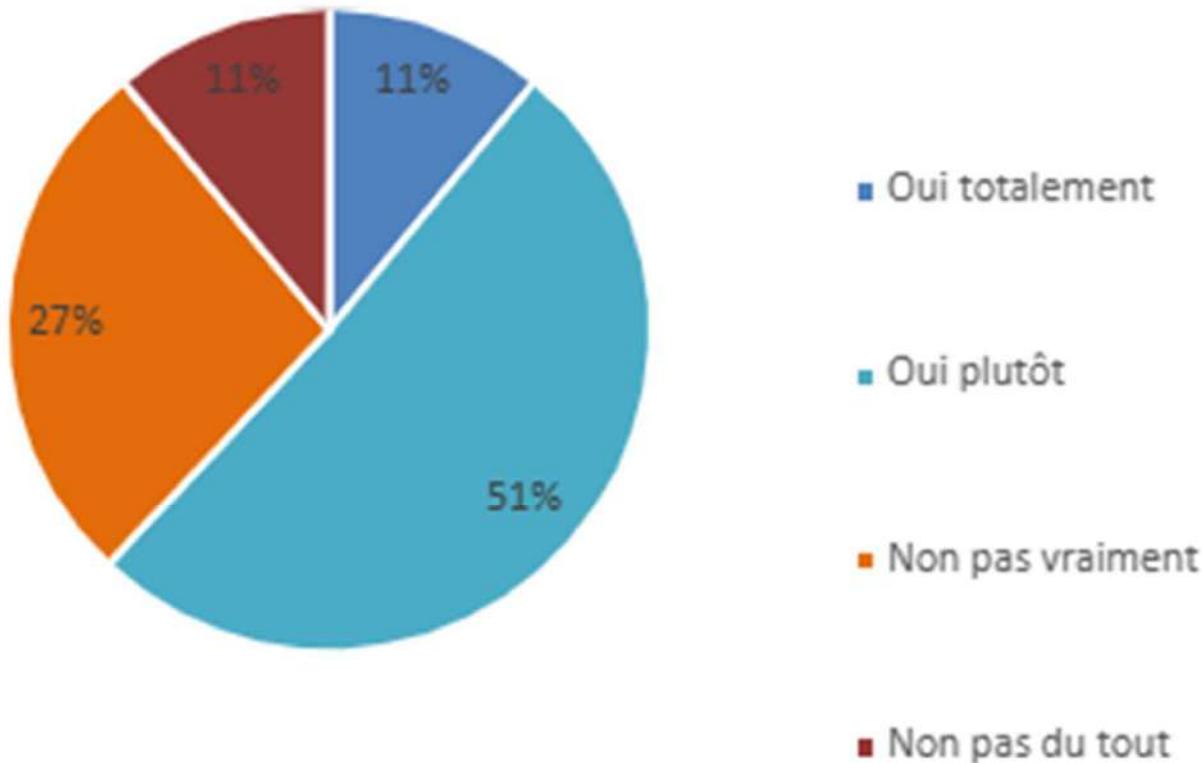
- la gestion des aléas et des risques pour 43%
- la conduite technique des ateliers de production pour 35%
- des investissements spécifiques pour 19%

68% des répondants exprime un besoin d'accompagnement sur la question du changement climatique.

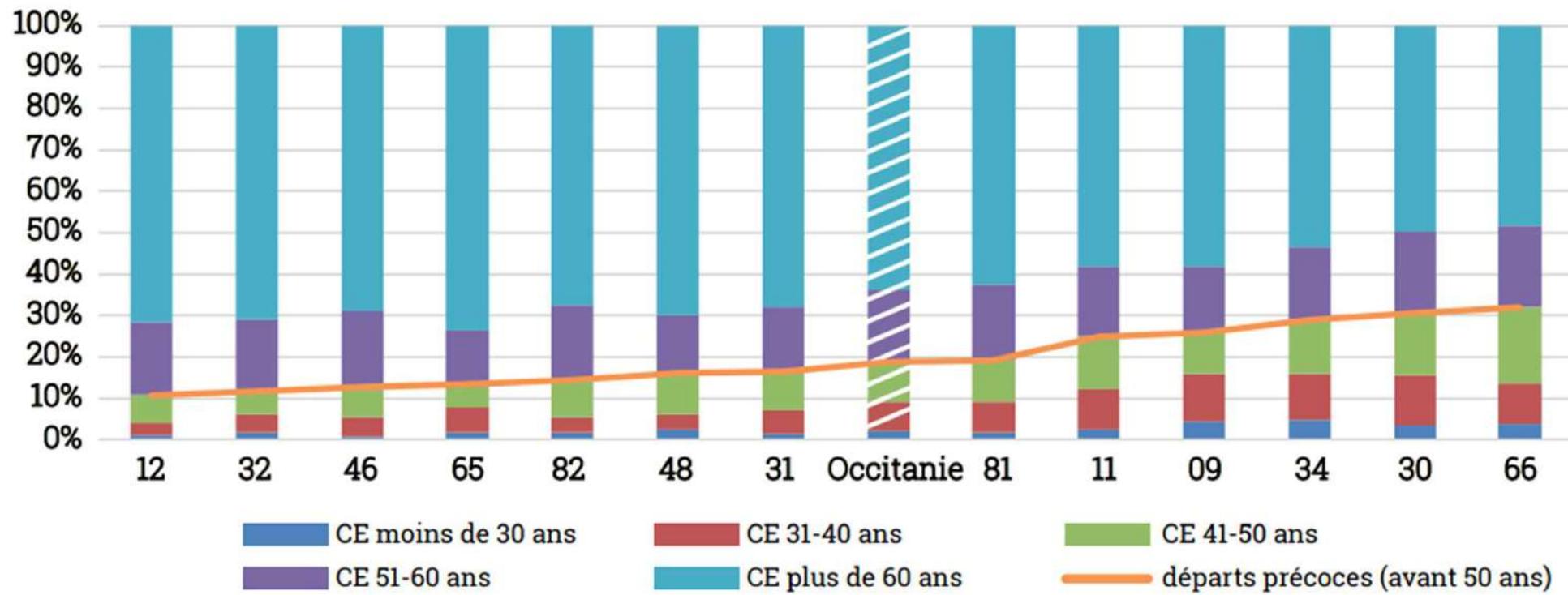
Enquête auprès des installés 2020-2021



Satisfaction des répondants à leur situation actuelle



Panorama des Départs



RÉPARTITION DES DÉPARTS DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR CLASSES D'ÂGE, PAR DÉPARTEMENT EN 2023

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO) (départements classés par ordre croissant du % de départs précoces, comparé à la moyenne régionale)

Panorama des Départs



Taux de remplacement

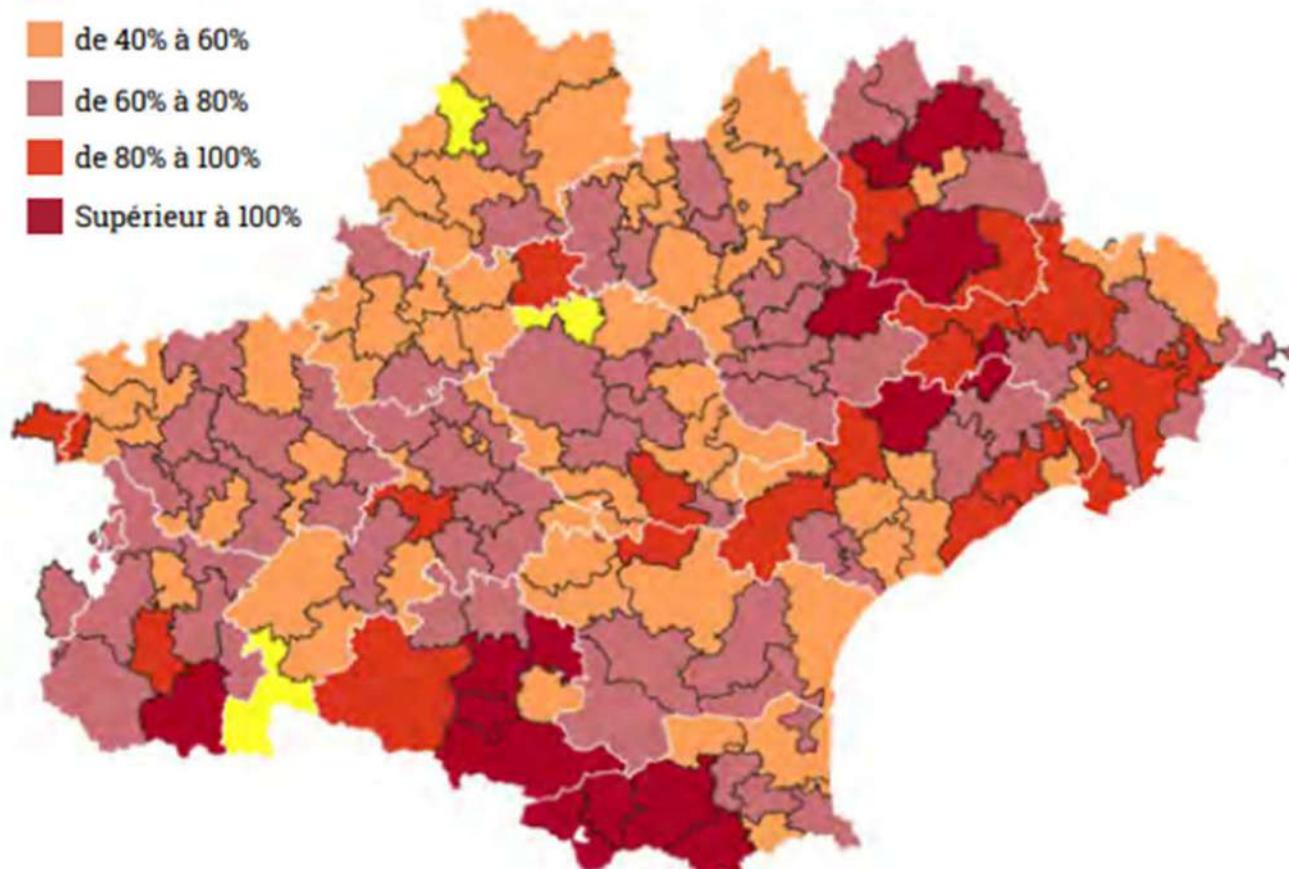
Inférieur à 40%

de 40% à 60%

de 60% à 80%

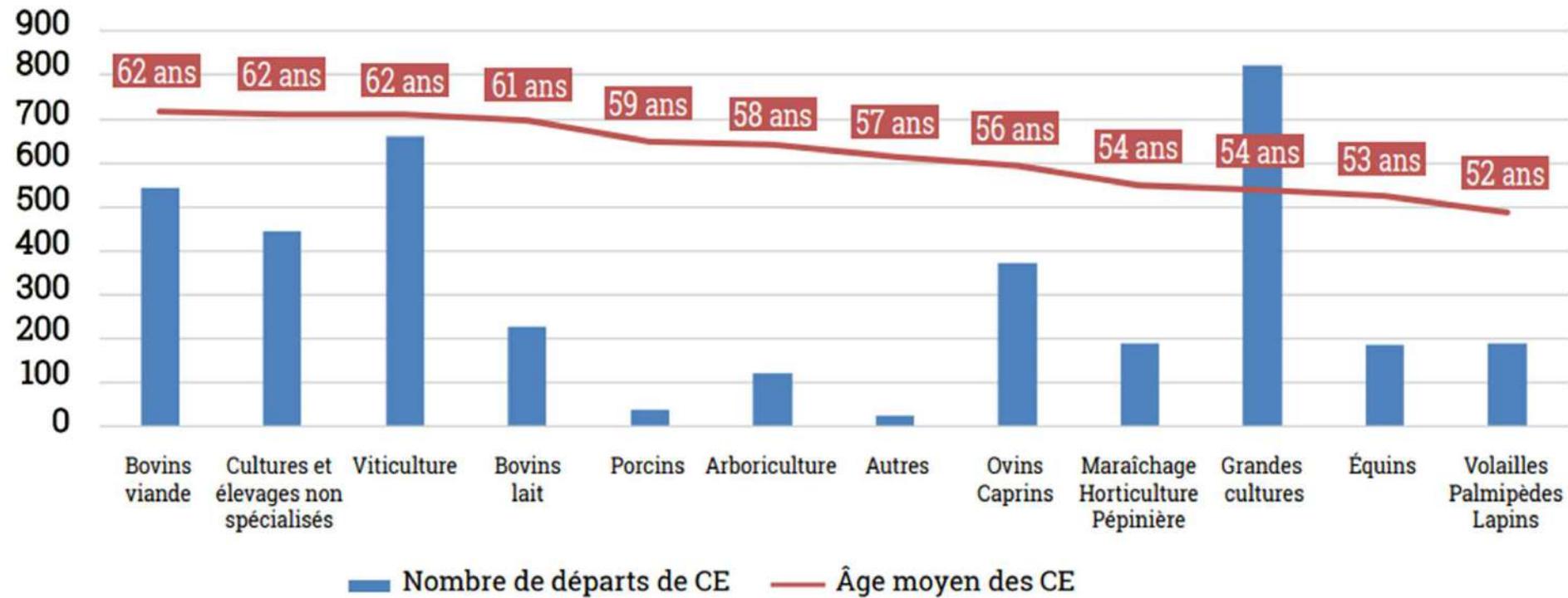
de 80% à 100%

Supérieur à 100%



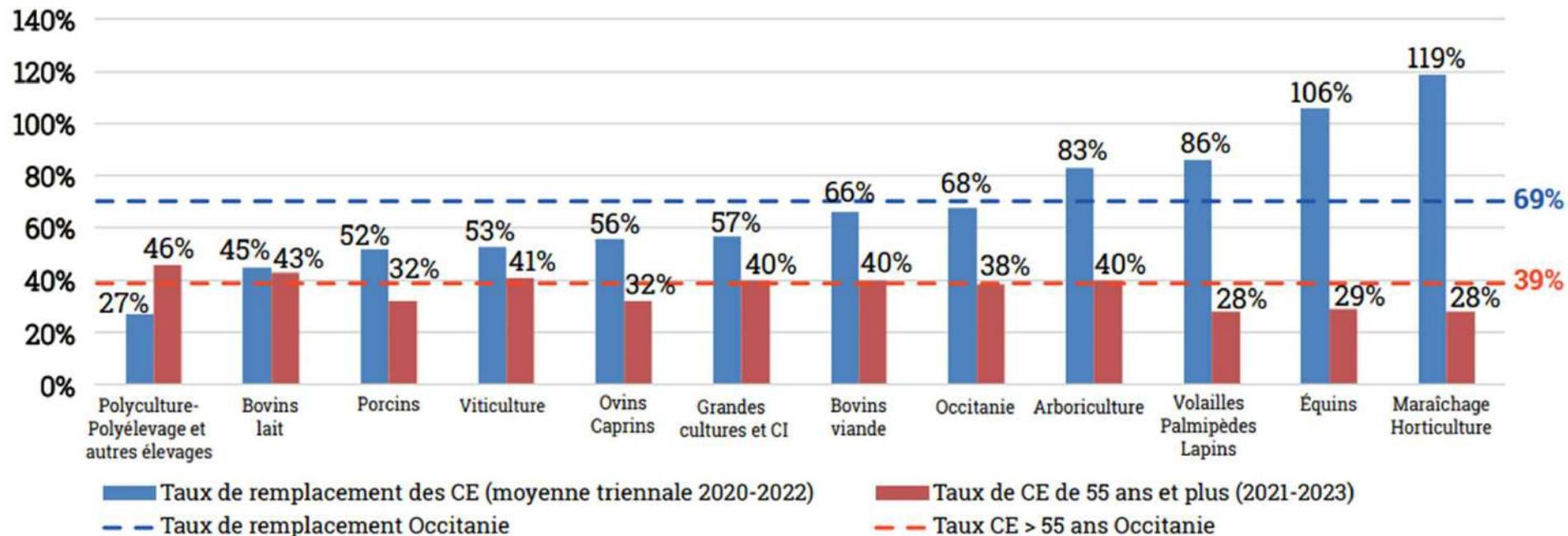
TAUX DE REMPLACEMENT PAR EPCI, MOYENNES
TRIENNALES 2020-2022 (Sources : MSA - Traitement ODR/CRAO)

Panorama des Départs



RÉPARTITION ET ÂGE MOYEN DES DÉPARTS DE CHEFS D'EXPLOITATION SELON LES PRODUCTIONS EN 2023
(Source : MSA - traitement ODR/CRAO - Productions classées par ordre décroissant de l'âge moyen des départs des chefs d'exploitations en 2023)

Panorama des Départs



TAUX DE REMPLACEMENT ET TAUX DE CHEFS D'EXPLOITATION DE 55 ANS ET PLUS EN 2023, PAR PRODUCTION
(Source : MSA - traitement ODR/CRAO) (départements classés par ordre croissant du % de départs précoces, comparé à la moyenne régionale)

L'Enjeu du renouvellement des actifs agricoles



	30 ans et moins	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	Plus de 60 ans					
Nb CE	4 333	8%	9 905	18%	13 498	24%	19 794	33%	9 949	17%
Nb CS	561	5%	1 544	15%	1 919	20%	2 383	22%	4 944	38%
Nb Salariés	40 700	40%	16 994	18%	16 367	17%	14 911	15%	9 663	11%

Proportion du total de la catégorie

AGES DES ACTIFS AGRICOLES EN 2023 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



RÉPARTITION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN FONCTION DE L'ÂGE DES DIRIGEANTS CE EN 2023

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

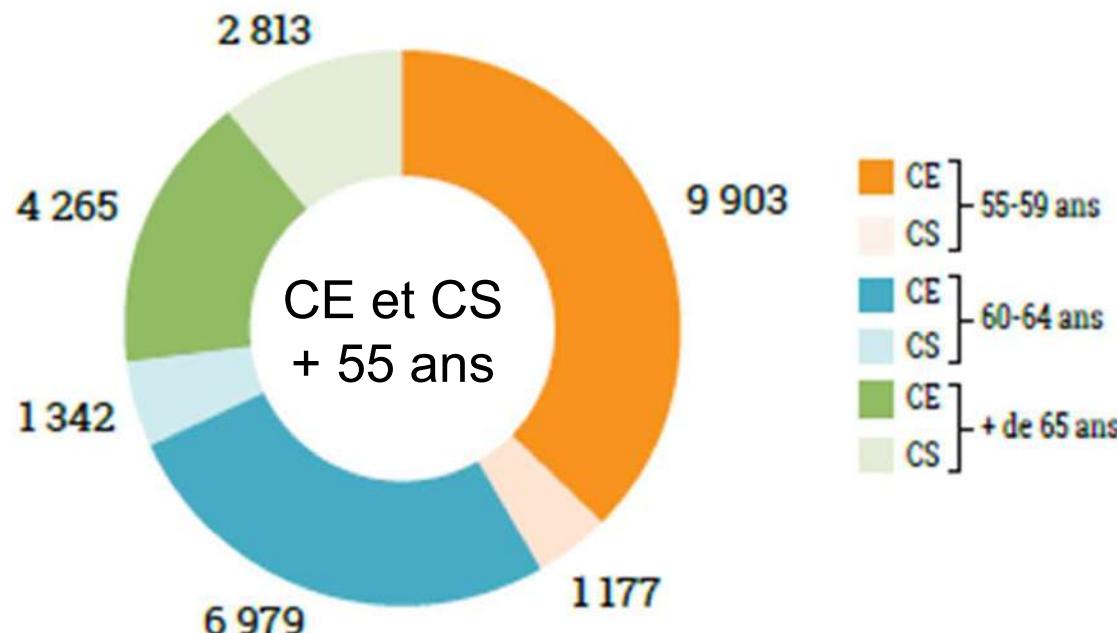
L'Enjeu du renouvellement des actifs agricoles



	Effectifs	Femmes	ATP	Installation individuelle	Agriculture de groupe	Âge moyen	Surface moyenne
CE ≥ 55 ans	21 147	32%	84%	54%	29%	61 ans	50 ha
CS ≥ 55 ans	5 530	35%	29%	99%	0%	66 ans	5 ha

CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS D'EXPLOITATION ET DES COTISANTS SOLIDAIRES DE 55 ANS ET PLUS EN 2023

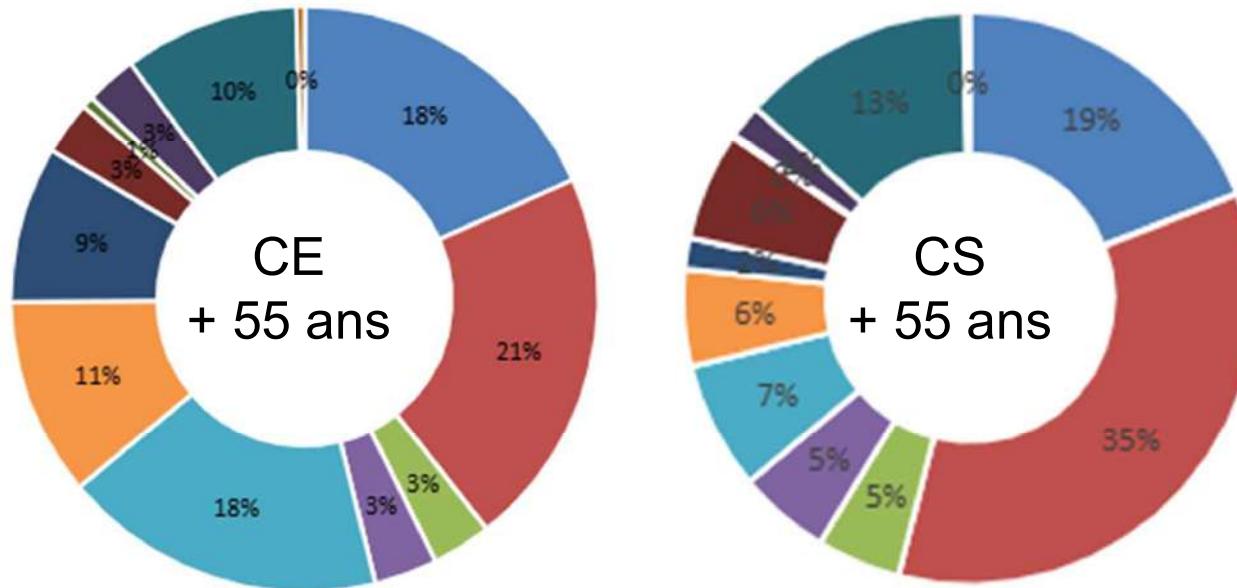
(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



NOMBRE D'AGRICULTEURS DE 55 ANS ET PLUS, PAR STATUT ET TRANCHE D'ÂGE EN 2023

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

L'Enjeu du renouvellement des actifs agricoles



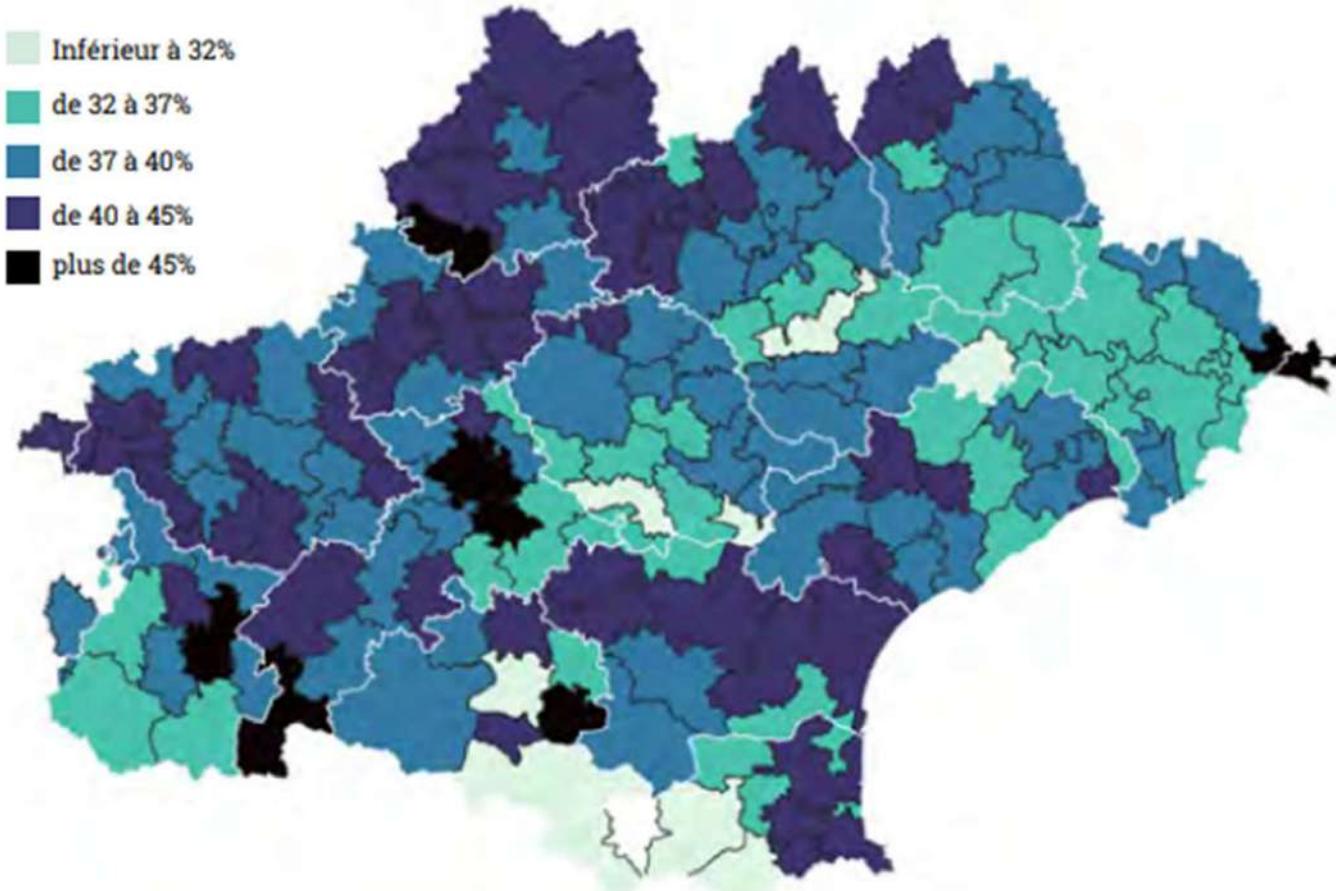
- Grandes cultures
- Viticulture
- Arboriculture
- Maraîchage - Horticulture - Pépinière
- Bovins viande
- Ovins - Caprins
- Bovins lait
- Volailles - Palmipèdes - Lapins
- Porcins
- Equins
- Cultures et élevages non spécialisés

Répartition par production des chefs d'exploitation et des cotisants solidaires de 55 ans et plus en 2023 (source MSA – Traitement ODR/CRAO)

L'Enjeu du renouvellement des actifs agricoles



- Inférieur à 32%
- de 32 à 37%
- de 37 à 40%
- de 40 à 45%
- plus de 45%



TAUX DES CE DE 55 ANS ET PLUS EN BIO,
MOYENNES TRIENNALES 2021-2023

[Sources : MSA - Traitement ODR/CRAO]

CRIT Occitanie

Jeudi 4 décembre 2025

Présentation Observatoire ITEA

Edition 2025



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

TERRES d'AVENIR



1.2 ETUDE SOCIO ECONOMIQUE DES FERMES DU RÉSEAU TERRES VIVANTES / 30-34-66





Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE

Etude socio-technico-économique des fermes du réseau Terres Vivantes Gard, Pyrénées-Orientales, Hérault



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



UN ORGANISME, 2 ACTIVITÉS

ACCOMPAGNEMENT
à l'installation et à la transmission

FORMATION
en compta-gestion

NOS RÉSEAUX



530
porteurs de projet
en cours d'accompagnement
sur les
2 départements
(Hérault et Pyrénées-Orientales)

70
entreprises
créées par an

Environ
220 adhérent.es
formé.es à la tenue
de leur comptabilité
et à la gestion sur
3 départements
(Hérault, Pyrénées-Orientales
et Gard)

MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNÉES

L'étude porte sur un échantillon de

102 fermes*

adhérentes à Terres Vivantes
à partir des :

- ▶ **comptabilités d'exploitation 2022 tenues suivant le plan comptable agricole, majoritairement sur le logiciel ISTEA,**
- ▶ **réponses à un questionnaire en ligne pour les informations techniques et qualitatives.**

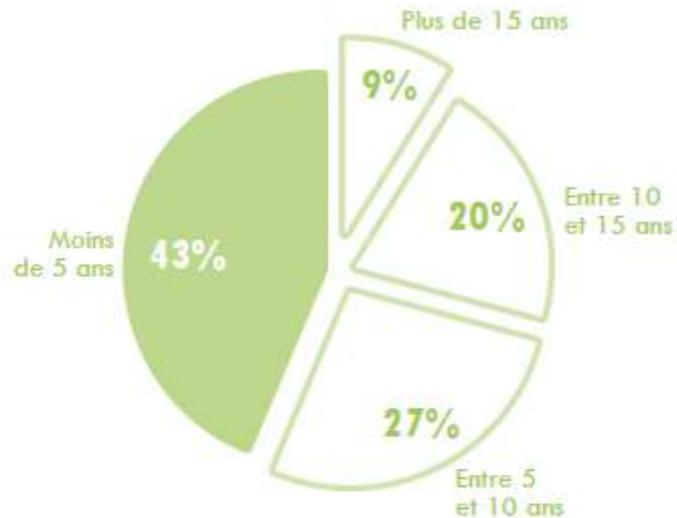
1

LES FERMES DE NOTRE RÉSEAU EN AGRICULTURE PAYSANNE

QUI SONT LES PAYSANS ET PAYSANNES DU RÉSEAU TERRES VIVANTES ?

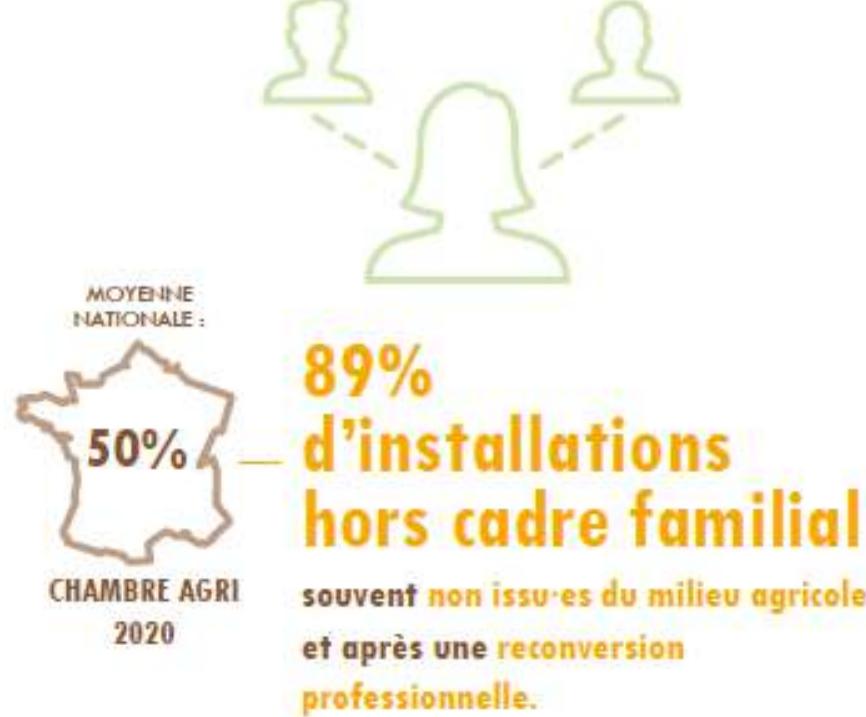
Des paysan.nes récemment installé.es

(en lien avec notre activité d'accompagnement
à l'installation).



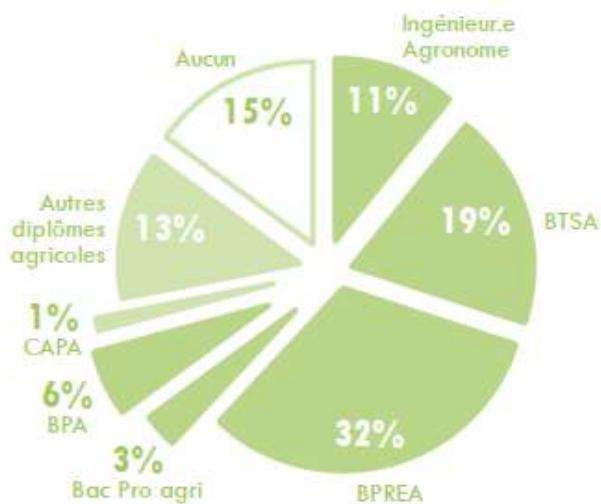


Une **parité**
homme-femme
bien au dessus de la moyenne :
47% de femmes



Des paysan·nes diplômé·es !

85% diplômé·es agricoles, dont
près de 70% avec un diplôme
égal ou supérieur au niveau 4 (bac).



57% sans
**Dotation Jeune
Agriculteur**

Pour des questions d'âge
supérieur à 40 ans ou par choix



QUELS TYPES DE FERMES ONT-ÉTÉ DÉVELOPPÉES ? (FERMES DE NOTRE ÉCHANTILLON)

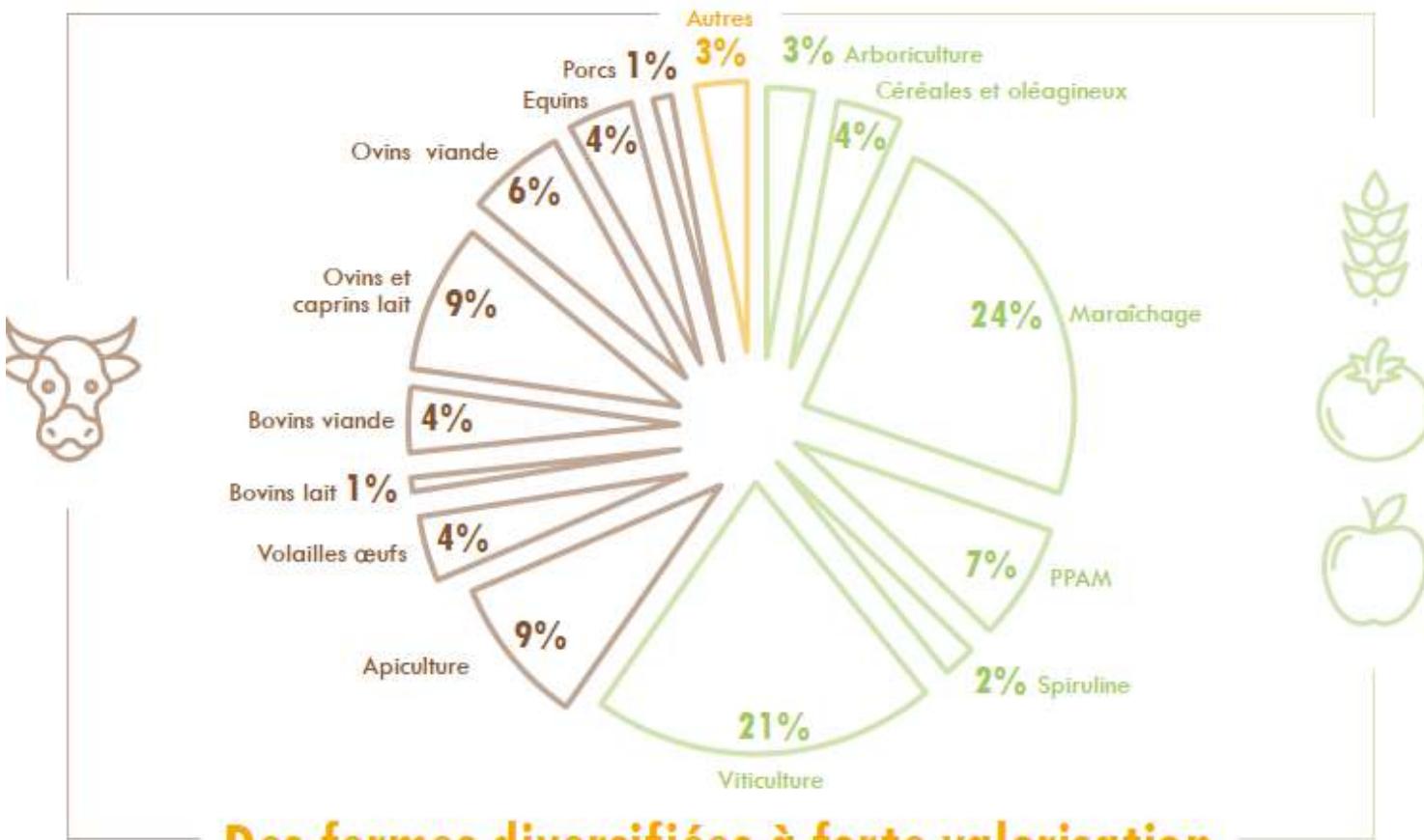


Des fermes
majoritairement bio :
80%

MOYENNE
NATIONALE :



Activités de production



Des fermes diversifiées à forte valorisation



**43% avec
plusieurs ateliers
de production**

(notamment les Plantes à Parfum aromatiques et
Médicinales (PPAM)
et le maraîchage).



**59% avec
transformation
des productions**

(vinification, séchage, distillation,
fromagerie, etc.)

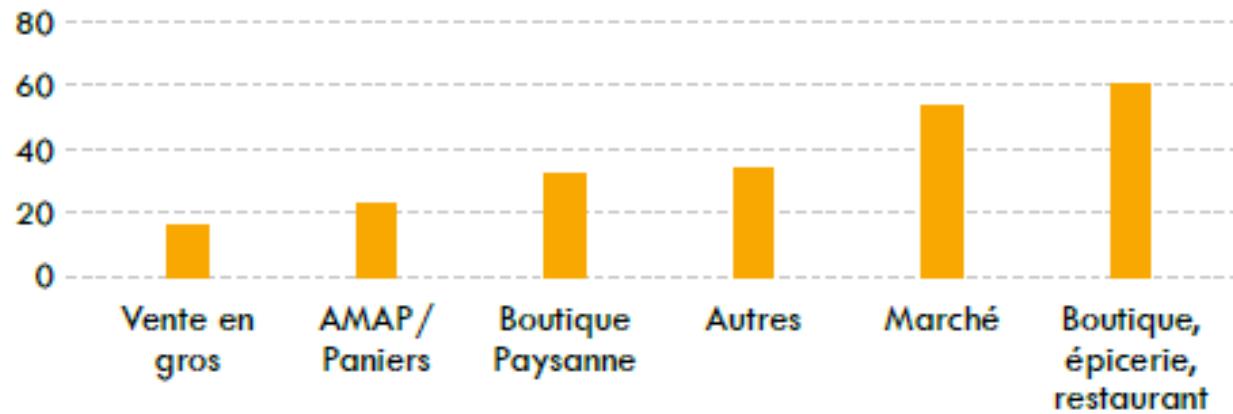


**15%
d'agritourisme**

MOYENNE
NATIONALE :



92% de commercialisation en vente directe



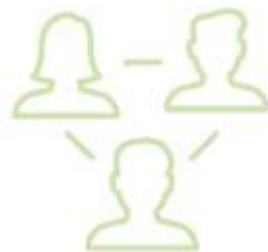
Formes sociales, juridiques et fiscales

Une proportion non négligeable de société notamment en élevage

22% de GAEC*

Filière animale : 35%

Filière végétale : 14%

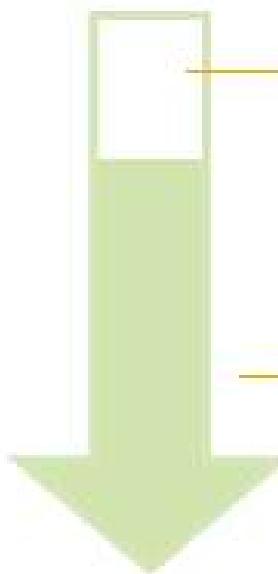


Le régime fiscal majoritaire est celui du

Micro Bénéfice Agricole : 85%



Une grande majorité de paysan « professionnel »



20%

cotisant·es solidaires
en installation progressive

80%

agriculteur·ices à titre
principal

Des sources de revenus extérieurs nécessaires

Au démarrage de l'installation, des sources de revenus extérieures à l'exploitation sont nécessaires pour s'assurer un revenu régulier.

14%

cumulent une **seconde activité
non-agricole**

35%

bénéficiant du
salaire d'un·e conjoint·e

32%

bénéficiant d'une **allocations**
(RSA, ARE ou ASS.)

2

L'AGRICULTURE PAYSANNE : UN MODÈLE VIABLE

ANALYSE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : DES FERMES RENTABLES ET PLUS EFFICACES ÉCONOMIQUEMENT QUE LA MOYENNE NATIONALE

Moyenne EBE
par UTANS* :
19 512€

(sans cotisation MSA
en charge)

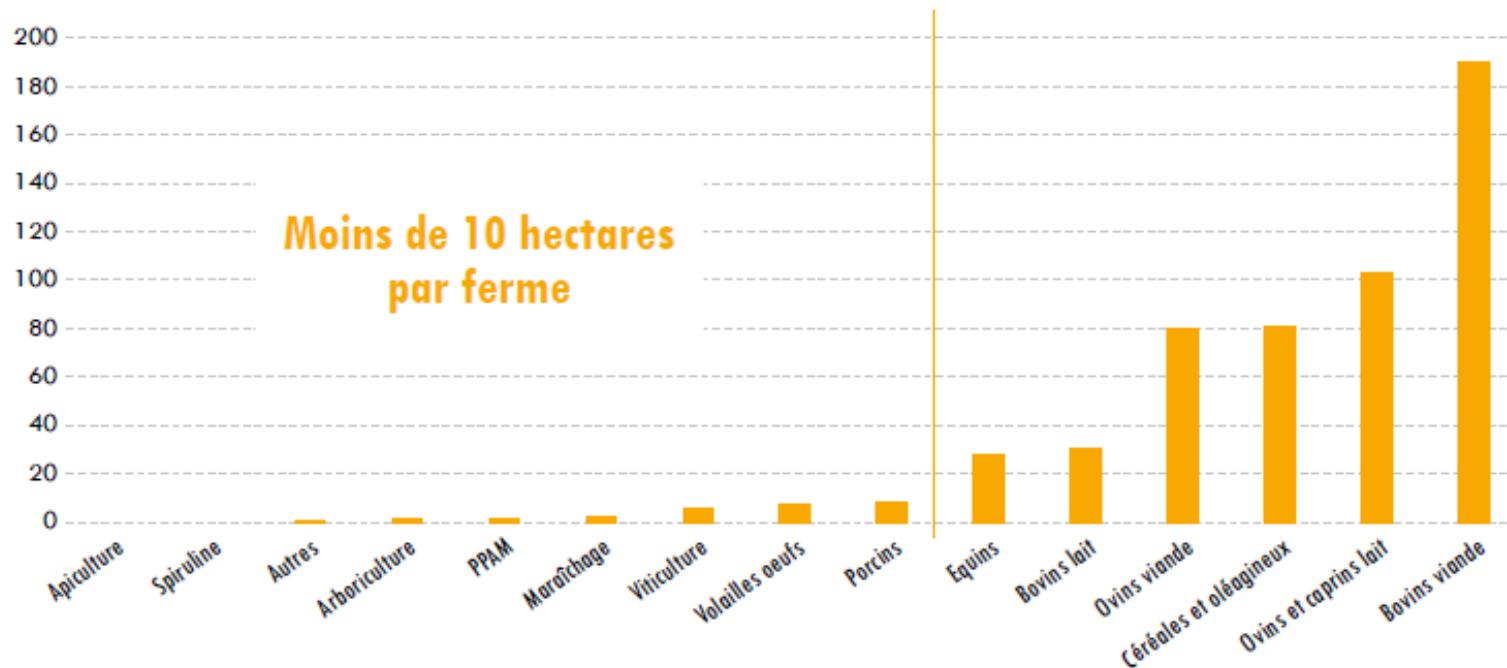


- EBE = Excedent brut d'exploitation = Chiffre d'affaires - Achats consommés - Charges de Personnel - Impôts et taxes + Subventions d'exploitation.
- UTANS : Unité de Travail Annuel Non Salarié

DES FERMES ÉCONOMES ET PERFORMANTES

Une économie en terme de foncier

Taille moyenne des fermes en hectares selon les activités



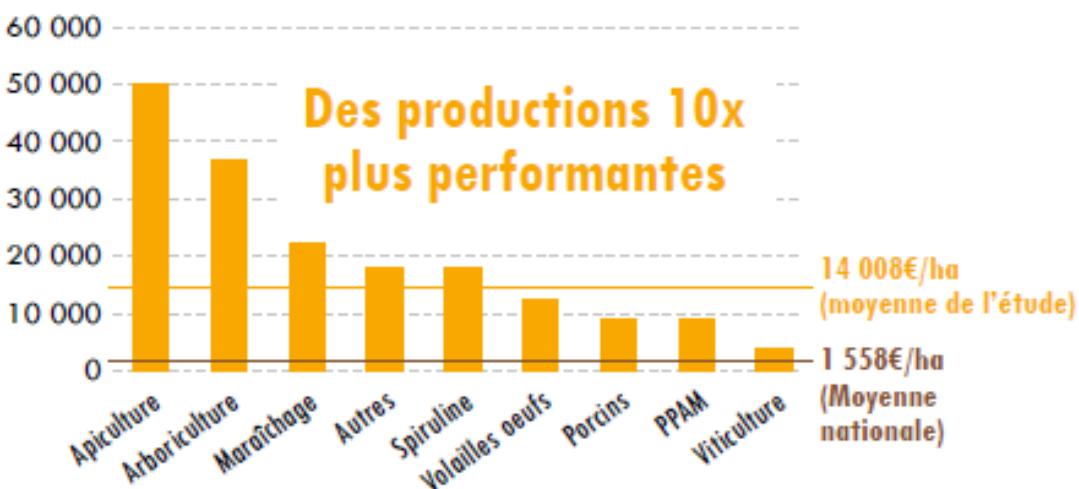
Les paysans du réseau Terres Vivantes ont choisi des activités qui demandent peu de foncier : moins de 10 hectares par ferme pour la majorité des activités, en dehors des productions bovin, ovin, caprin et céréales.

Une productivité économique de la terre exceptionnelle (VA / ha)

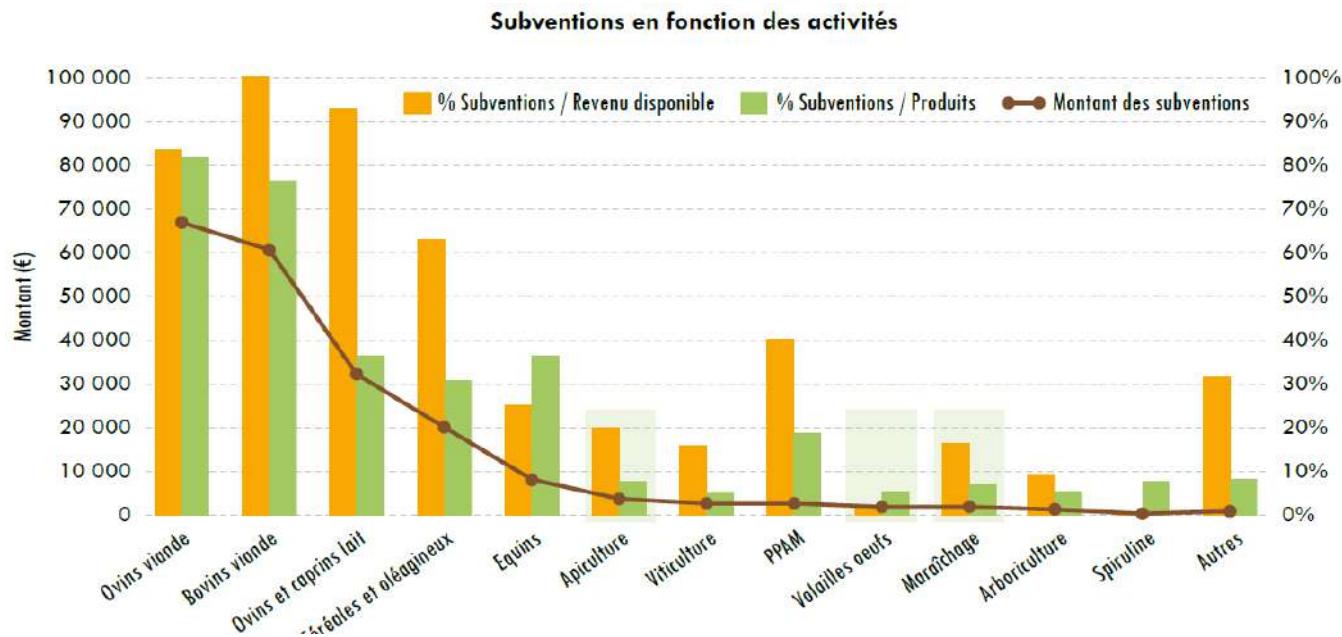
Valeur ajoutée :
14 008€ / ha



Zoom des moyennes de VA/ha des activités peu aidées par la PAC



UNE DISPARITÉ DE RÉSULTATS* SELON LES ACTIVITÉS ET LE SOUTIEN DE LA PAC



35% des fermes ne perçoivent quasiment aucune aide PAC

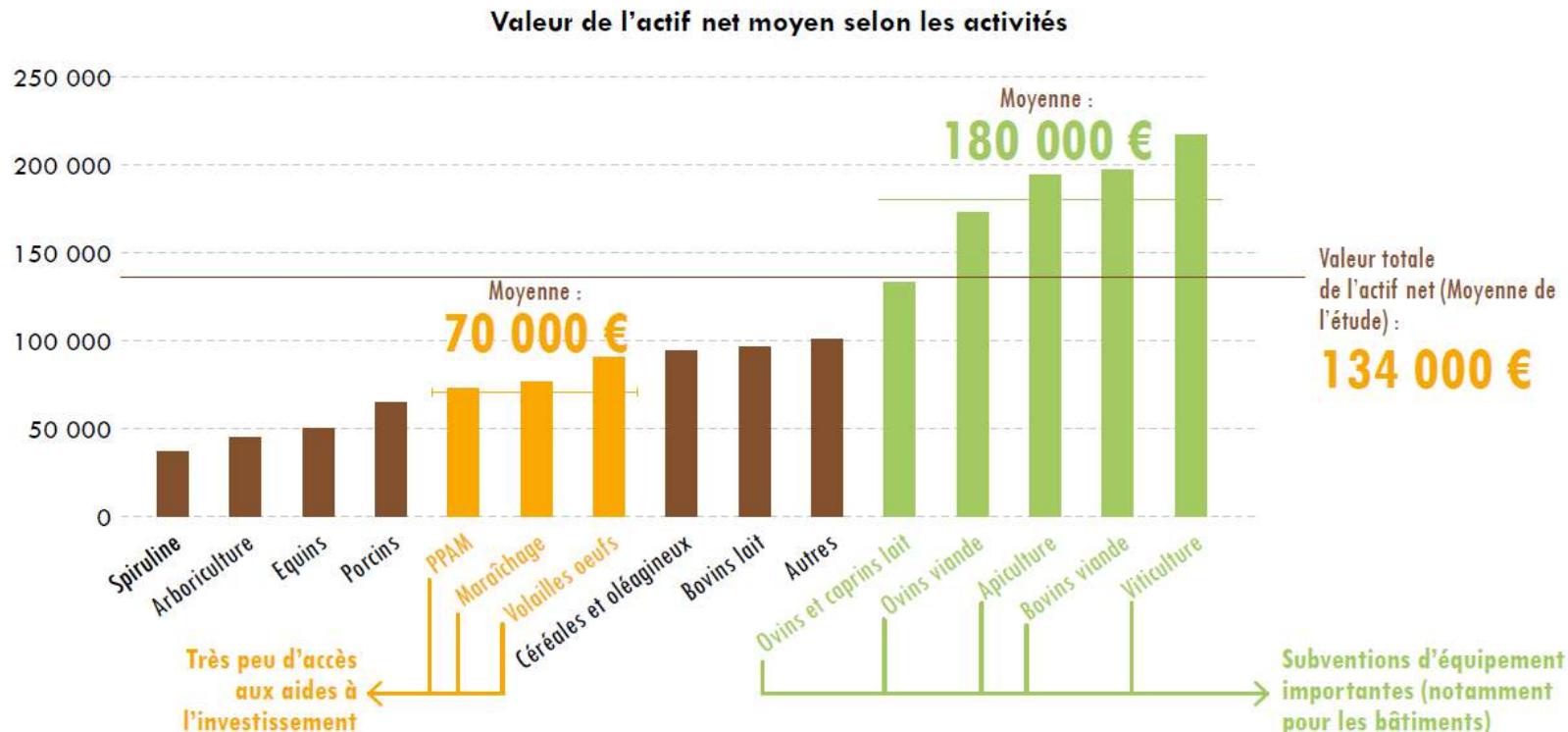
8% des exploitations perçoivent plus de **50%** des subventions allouées par la PAC

***EBE/UTANS en fonction des activités**



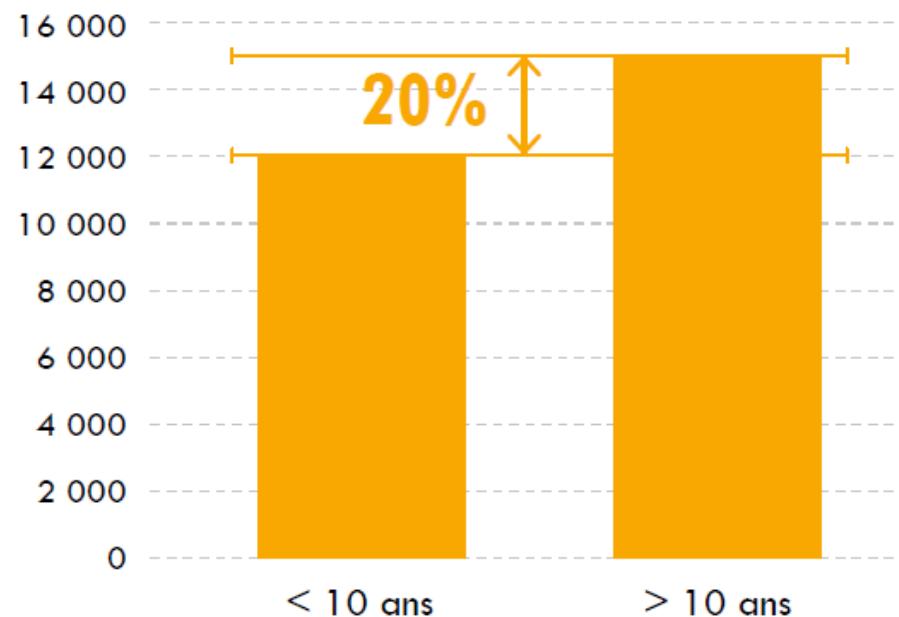
69% des paysan·nes ne sont pas satisfait·es des revenus issus de leur ferme.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS



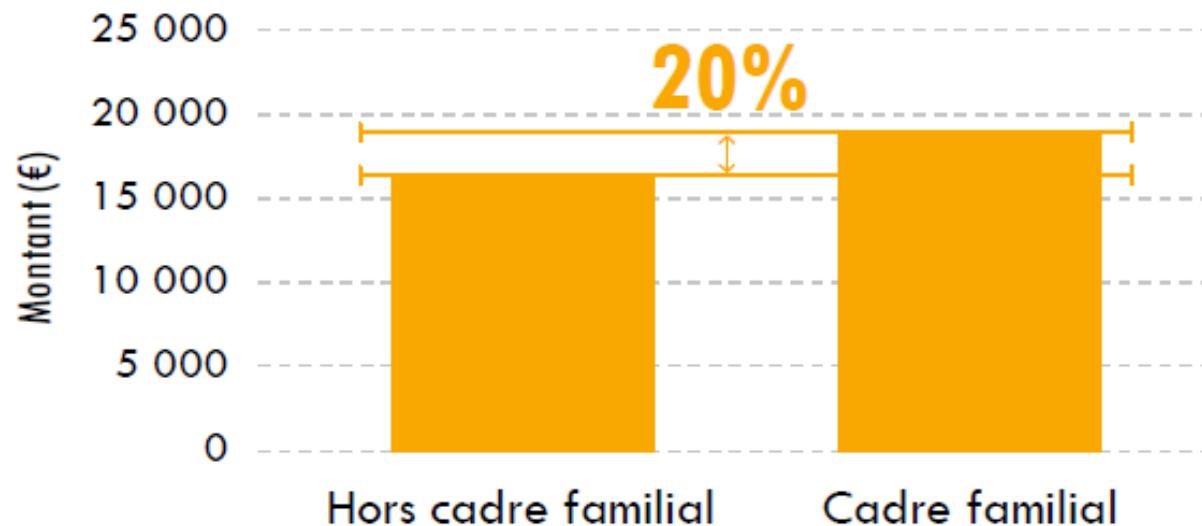
DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES LORS DE L'INSTALLATION

Prélèvement privé moyen selon l'âge de la ferme



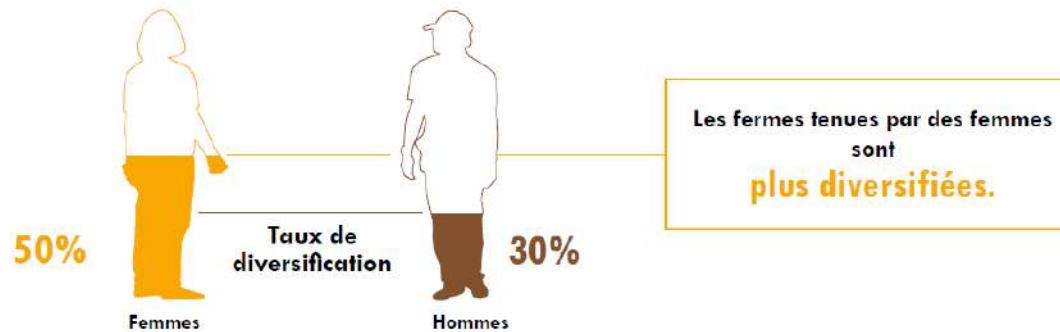
DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES POUR LES HORS CADRES

EBE/UTA des fermes installées en cadre familial ou non

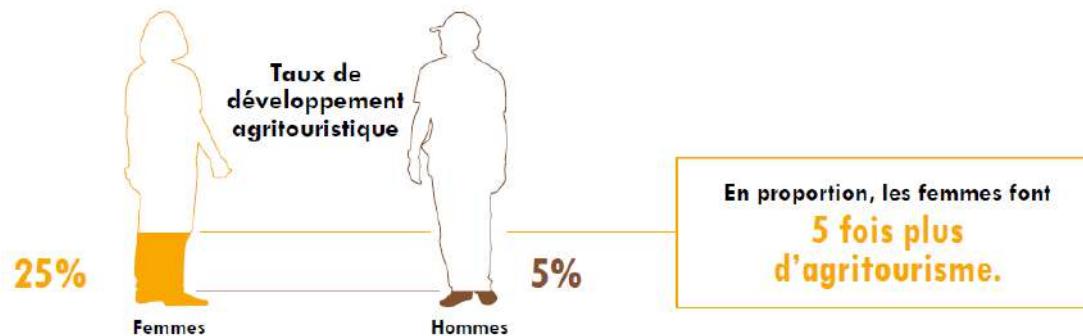


DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES POUR LES FEMMES

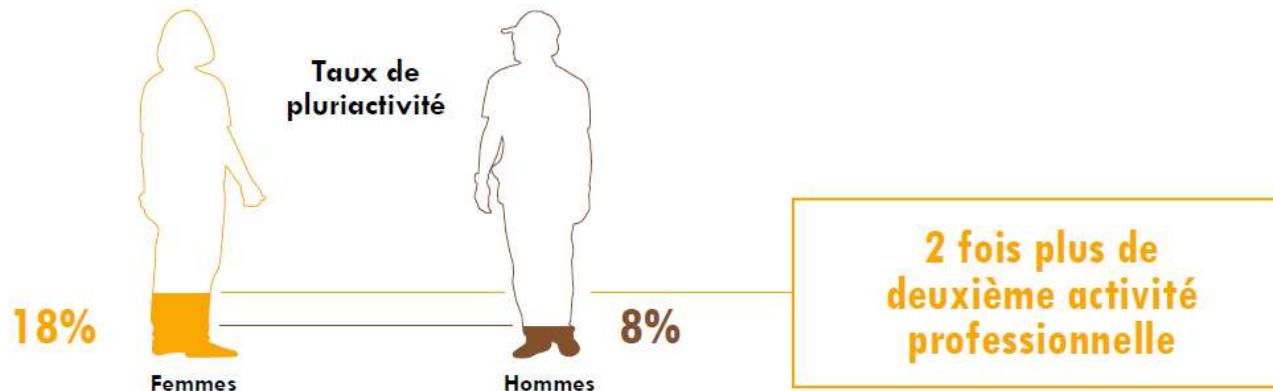
Des taux de diversification inégaux
entre les femmes et les hommes



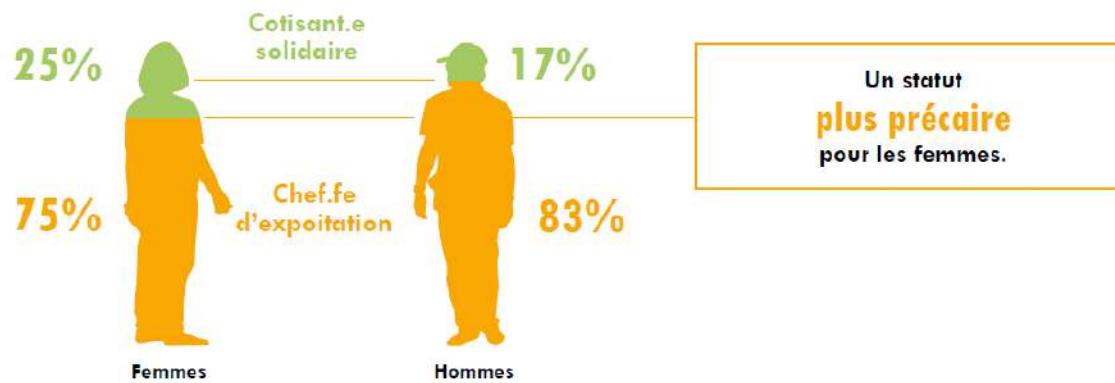
L'agritourisme, une tendance féminine ?



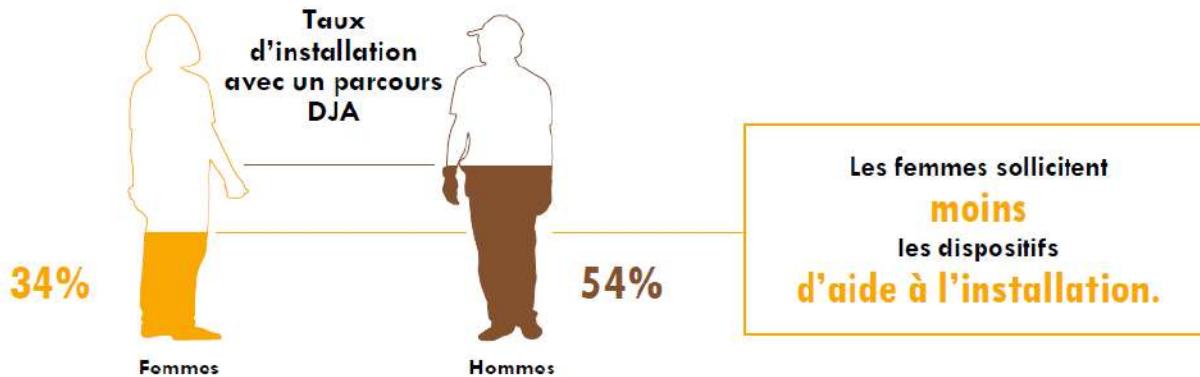
La pluriactivité chez les paysans et paysannes



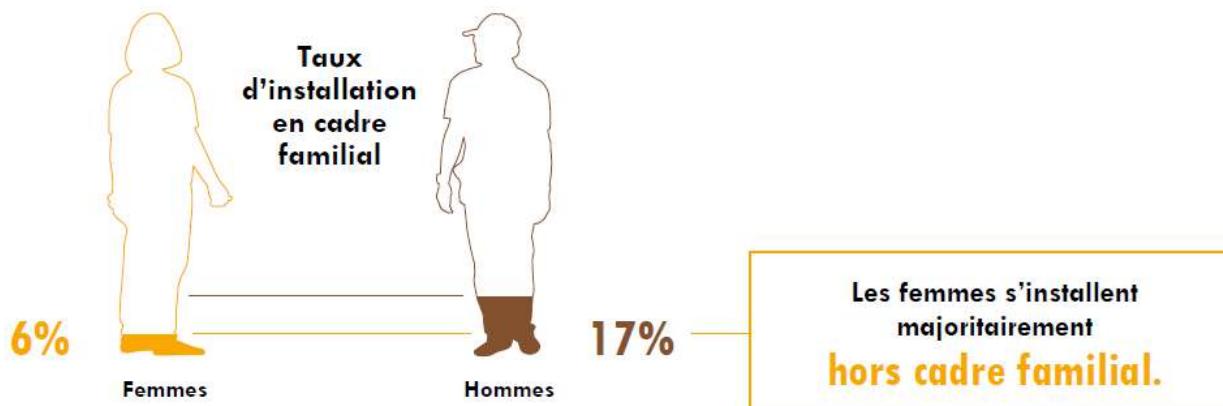
QUEL STATUT SOCIAL POUR LES FEMMES ?



Le taux d'installation avec un parcours DJA en fonction du genre



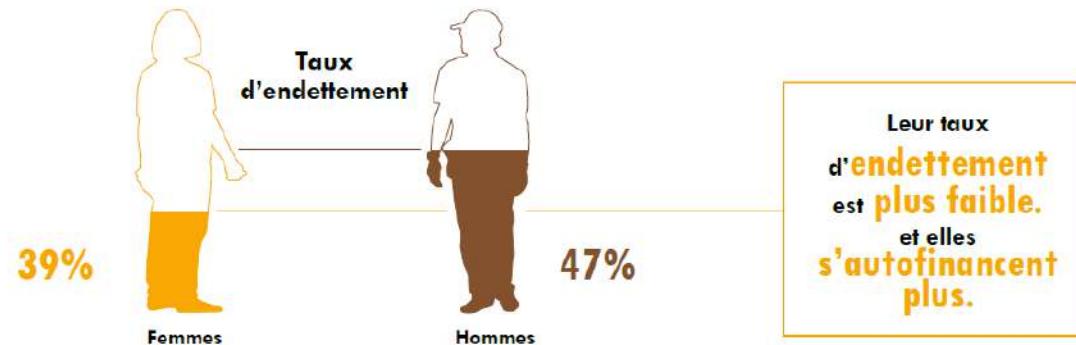
Le taux d'installation en cadre familial en fonction du genre



Total actif net des fermes tenues par des femmes ou par des hommes



Taux d'endettement par des hommes ou par des femmes



CONCLUSION

Les fermes paysannes du réseau Terres Vivantes sont viables, performantes économiquement, respectueuses de l'environnement, dynamisent les territoires, et permettent une bonne valorisation du foncier

Nous notons des besoins à soutenir: phase d'installation, Bio, Hors cadre familial, Investissements, femmes, productions peu financées de la PAC

1.3 AUTRES ETUDES

Le Centre d'études et de prospectives du MAASA a lancé fin 2023 un appel à projets de recherche sur la thématique : « Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions ». Cinq projets de recherche ont été retenus dans ce cadre.

« AgriNovo : portrait social des nouveaux agriculteurs » par Caroline Mazaud, enseignante-chercheuse en sociologie à l'ESA d'Angers

« Trajectoires d'installation et logiques des systèmes développés par les nouveaux actifs agricoles : étude de cas en Quercy » par Adeline Bouvard, enseignante-chercheuse en agroéconomie à l'école d'ingénieurs de Purpan

« AgriTempo : Réinventer le tempo de l'agriculture ? » par Simon Paye, maître de conférences en sociologie à l'université de Lorraine et chercheur au Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S)

« AgriDinamo : de nouveaux types d'actifs agricoles, pour quels projets entrepreneuriaux et quelles formes d'organisation productive ? » par Geneviève Nguyen, professeure en sciences économiques à l'INP-ENSAT (École nationale supérieure agronomique de Toulouse)

ZOOM SUR L'ÉTUDE « AGRIDINAMO » 1/2



Le projet a combiné **analyse statistique (Recensement agricole 2020)** et **66 entretiens qualitatifs** menés dans le sud de la France.

Les **installés hors cadre familial (HCF)** représentent environ **30 à 40 % des nouveaux installés**, présents dans toutes les catégories d'exploitations.

Les nouveaux actifs agricoles ne se limitent pas aux « non-issus du milieu agricole » (NIMA) : ils forment un ensemble diversifié dont les parcours, projets et formes d'organisation sont variés.

Ils ne se cantonnent pas aux petites structures : certains participent à la croissance d'**exploitations complexes, de taille moyenne à grande**, parfois proches de la « firme ».

Les **trajectoires de reconversion** dominent : 80 % des nouveaux installés, qu'ils soient issus ou non du milieu agricole, viennent d'un autre secteur.

Les différences entre NIMA et IMA (issus du milieu agricole) **s'estompent** : les deux groupes partagent des logiques entrepreneuriales et des contraintes similaires.

ZOOM SUR L'ÉTUDE « AGRIDINAMO » 2/2



Les **femmes et les circuits courts** sont surreprésentés chez les NIMA, notamment dans les **petites structures maraîchères ou d'élevage diversifié**.

L'étude souligne la **fragilité économique** de ces installations (revenus faibles, arrêts précoces, charges de travail élevées), surtout pour les cotisants solidaires.

La « nouveauté » ne réside pas dans le profil social des installés, mais dans **la diversité des stratégies de projet et des modèles productifs** : entreprises plus entrepreneuriales, moins familiales, plus salariées.

L'étude invite à **repenser les politiques d'accompagnement** pour soutenir tous les candidats à l'installation.



Questions / réactions suite à la présentation

CAPERAA 10:56

C

Bonjour,
Suite à la présentation du réseau terre vivante je suis surpris de l'EBE affiché pour le national
La publication RICA 2023 donne un EBE de 31980 € pour les exploitations de petites dimension de moins de 100 € de CA
publication de déc 2024 N 18

Les messages envoyés au "Chat de groupe de la réunion" apparaîtront aussi dans le chat de groupe de la réunion dans Chat de groupe

En raison du grand nombre de participants à cette réunion, les messages système pour ceux qui y ont participé ou qui l'ont quittée ont été désactivés

Nicolas JEAN/JEAN (DRAAF Occ) 11:04

NJ

Bonjour,
Les différences d'EBE et de revenu moyen entre le RICA et l'étude Terres vivantes proviennent probablement du fait que cette dernière repose sur un échantillon de seulement 102 fermes adhérentes alors que le RICA exploite un grand nombre de données de comptabilité d'exploitations à l'échelle régionale, issues des centres de gestion.

2. POINT SUR FSA





2.1 Cadre législatif : loi d'orientation agricole (LOSARGA)

Dans chaque département mise en place de «**France Services Agriculture**», destiné à toutes les personnes voulant s'engager dans une activité agricole ou céder une exploitation (articles 20 et 24) à partir du 1^{er} janvier 2027.

Un point d'entrée unique et un pool pluraliste de partenaires.

Gouvernance et mise en œuvre : Etat et Région.

Caractère facultatif du recours à FSA pour l'obtention des aides DJA/DNA



Calendrier prévu

Thématiques	Echéance
Gouvernance : CNIT, CRIT et comité départemental	Discussion en cours / Décret en attente (2026) qui précisera les rôles et le rythme de réunion
MSPIT et PADU	Arrêté et IT 2026 avec usage base MSA
Cahier des charges niveau 2	Décret en attente (2026) avec 4 profils de conseillers
Test préalable de déploiement	Cadrage octobre 2025 pour test début 2026
Règles d'agrément et de retrait d'agrément	Décret en attente (2026)
Base de données et outil	En cours de déploiement : cahier des charges et choix du prestataire
Financement	Non encore abordé

Schéma d'un parcours

PADU

Niveau 1 :
accueil

Contact
Référent

Entretien
initial

Relance et
conseil

Relance et
conseil

Niveau 2 : **Parcours spécifique** de formation et d'accompagnement

RDU : **répertoire départemental unique**, suivi des informations et du parcours des porteurs d'idée ou de projet

Conseiller CA
(MSPIT)

Présentation exhaustive et pluraliste partenaires, structures de niveau 2, conseillers

Grille de positionnement

Repérage cédants (MSA)

Mise en relation cédants/repreneurs

Réalisé par des structures d'accompagnement et de conseil agréées sur la base d'un cahier des charges national (en attente) avec des règles propres à chaque région, suite à appel à candidatures

Compte-rendu d'entretien
Etat des lieux compétence
Identification des besoins et attentes
Proposition parcours de formation(choix de l'organisme de formation, public ou privé, par le PP)
Orientation possible vers **prestataires de niveau 3 hors FSA**, dans le respect du principe de pluralisme

→ Référent Transmission
Référent Emergence
Référent Installation
Référent Compétence /Formation

Diagnostic et conseil

Stage

Formations

Etude économique

Temps collectif

Une gouvernance prévue à 3 niveaux (décret en attente)

- consultation sur le cahier des charges national relatif à l'agrément des structures de niveau 2
 - pilotage de la performance du réseau FSA au moyen d'indicateurs de suivi et de résultat
 - contribution à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers
- Composition : ensemble des acteurs de la politique d'installation transmission

1 à 2 fois
par an

- ## Régionale : CRIT
- consultation sur la déclinaison régionale du cahier des charges
 - pilotage régional de la performance du réseau
 - contribuer à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers
- Composition : acteurs de la politique d'installation transmission présents dans la région

3 à 4 fois
par an

- ## Départementale : COD (en cours de réflexion)
- assurer un suivi et un bilan de l'activité du réseau FSA dans le département
 - être un espace de traitement des difficultés rencontrées au sein du réseau en vue de leur traitement
 - suivre et coordonner les actions collectives du réseau (par ex. temps collectifs)
 - partager les bonnes pratiques
- Composition : ensemble des acteurs impliqués dans le réseau FSA à l'échelle du département (niveau 1 et niveau 2)

1 par
trimestre

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie

2.2 Point sur l'expérimentation FSA en 2026

Rappel : l'expérimentation permet de tester une organisation FSA. L'ensemble des résultats nationaux permettront de mettre en œuvre un cadre national pour le fonctionnement de FSA en 2027

- 2 départements par région pour participer à l'expérimentation, un testant l'émergence des projets d'installation en agriculture, l'autre la transmission de l'exploitation agricole.
- Période d'expérimentation : 2 janvier au 31 juillet 2026
- L'expérimentation sera attentive à l'articulation entre le niveau 1 et le niveau 2
- Il y aura au maximum 20 usagers suivis par projet

2.2 Point sur l'expérimentation FSA en 2026

- Une enveloppe de 30 000 € mise à disposition par région
Le montant maximal de la subvention par projet est de 15 000€.
- Les critères retenus pour l'évaluation des projets :
 - Caractère partenarial de la démarche
 - Caractère pilote et possibilité d'étendre le projet sur l'ensemble du territoire
 - Faisabilité et qualité de l'évaluation du projet et de la valorisation
 - Echelle du projet / dimension au regard du nombre visé d'usagers

2.2 Point sur l'expérimentation FSA en 2026

Portage

Niveau 1

Niveau 2

Chambre régionale d'agriculture

Rôle : présentation du projet / animation / coordination / lien avec la DRAAF / répartition des subventions attribuées par la DRAAF

convention de
partenariat entre
CRAO et ses
partenaires

chambre départementale d'agriculture du territoire pilote = PADU

Rôle : Accueil, information et orientation des porteurs de projet

Partenaire 1

*Rôle : conseil et
accompagnement des
porteurs de projet*

Partenaire 2

*Rôle : conseil et
accompagnement des
porteurs de projet*

CDA territoire pilote

*Rôle : conseil et
accompagnement des porteurs
de projet*



L'expérimentation FSA en Occitanie

2 candidatures déposées par la CRAO

- Aveyron sur le volet transmission
- Hérault sur le volet émergence

L'expérimentation FSA en Occitanie

- **Aveyron sur le volet transmission**

Partenaires de niveau 2 : CDA12 / ADDEAR 12 / CERFrance 12

CDA 12 : 1^{er} contact au PADU puis proposition des 3 partenaires de niveau 2.

Comme en « condition réelle » il est attendu que le cédant contact le partenaire de niveau 2 de son choix.

Le partenaire de niveau 2 accompagnera et conseillera l'usager pour sa transmission.

L'ensemble de l'accueil et de l'accompagnement de l'usager se fera de façon individuelle.

Une commission de suivi avec l'ensemble des partenaires de l'expérimentation + ceux ayant manifesté leur intérêt mais étant plutôt des structures de niveau 3 sera réunie plusieurs fois. 46

L'expérimentation FSA en Occitanie

- Hérault sur le volet émergence**

Partenaires de niveau 2 : CDA 34 / Terres vivantes 34 / JA 34

CDA 34 : 1^{er} contact au PADU de manière individuelle puis proposition des 3 partenaires de niveau 2.

Le partenaire de niveau 2 accompagnera et conseillera l'usager sur son projet d'installation.

Trois journées collectives avec l'ensemble des partenaires sont prévues pendant l'expérimentation. Ensuite, l'usager pourra choisir la structure de niveau 2 afin d'effectuer un accompagnement individuel



L'expérimentation FSA en Occitanie

- Animation et coordination globale du test**

Animation et coordination des chefs de file et partenaires des 2 territoires pilotes

Travaux de préfiguration pour le déploiement de FSA en Occitanie

L'expérimentation en Occitanie

Les livrables attendus doivent être travaillés en collaboration entre l'ensemble des partenaires du projet.

Sont prévus :

- Une restitution synthétique des actions conduites, des effets obtenus et des perspectives d'amélioration
- Une évaluation du fonctionnement de FSA lors du test (pour les pdp, le PADU, les conseillers, les partenaires et acteurs locaux de l'IT impliqués) et des préconisations pour la phase de déploiement
- Une proposition de trame d'outil de diagnostic pour l'orientation, le conseil et l'accompagnement des personnes ayant un projet émergent d'installation ou de celles souhaitant céder leur exploitation agricole.

QUESTIONS / REMARQUES SUITE PRÉSENTATION

DDT82 11:09

Bonjour, Il y a t'il un nombre minimum de partenaires attendus pour garantir la diversité des accompagnements ? Le cahier des charges permettra t'il de garantir un accompagnement de même qualité entre partenaires ? Sera t'il prévu de travailler à des études économiques type pour garantir un accompagnement de même qualité entre partenaires ?

...

DRAAF : En attente du contenu du cahier des charges de l'agrément des structures de niveau 2. Apprécié sur pièces avec des justificatifs / dossier de candidatures. Pas d'information sur un minimum de structures d'accompagnement. Eléments de cadrage plus précis en 2026.

Espaces test occitanie -mélène berteaux graines de paysans 11:13

est il considéré que le processus de selection des partenaires de niveau 2 est effectué pour l'expérimentation ? ou l'AAC régional va t aussi être testé ?

DRAAF : Test actuel ne prévaut en rien des partenaires qui seront agréés en 2027. Les compétences d'accompagnement devront être globales.

QUESTIONS / REMARQUES SUITE PRÉSENTATION

M. Chatenet (ARDEAR) : Participation aux réunions nationales. Chambre agriculture France -> motion pour organiser COD + co présider CRIT. Quelle est la position de la CRAO sur ce choix ? Pour nous la gouvernance doit rester aux mains de l'Etat et de la Région.

DRAAF : Des arbitrages sont en cours. Nous nous conformerons aux consignes nationales.

CA48 Hervé Boudon : Financement de FSA, quand saurons-nous quels seront les moyens / financement mis en place ?

DRAAF : Sur ce sujet les arbitrages nationaux ne sont pas rendus. PADU : MSP. Accompagnement niveau 2 : pas d'information à ce stade.

Remarque technique : Commencer à estimer la volumétrie des accompagnements pdp / cédants.

Terre de Liens Occitanie : envie de s'impliquer dans ce dispositif mais l'association ne dispose pas à date de personnels/moyens financiers pour exercer des missions de niveau 2. Comment travailler / organiser pour demain. Comment on finance ça ?

Espaces test Occitanie : les espaces tests sont des espaces d'accompagnement à l'installation mais aussi de l'accueil temporaire et d'accompagnement à la transmission. Accompagnement avec plusieurs acteurs. 50 porteurs de projet sur environ 10 espaces tests. Plus de 75 % de sorties positives.

QUESTIONS / REMARQUES SUITE PRÉSENTATION

Fanny T ARDEAR Occitanie 11:29

FT Bonjour, quelles seront précisément les structures invitées dans les instances départementales de suivi de l'expérimentation ? (la CRAO a indiqué sa volonté de réunir les partenaires du test et celles qui ont manifesté leur intérêt). Merci

...

CRAO

Pour le 12 : CRAO CDA 12, les 2 partenaires (ADDEAR / CER France) AFOG, ADASEA, JA, FD CUMA, SAFER, APABA, DDT

Pour le 34 = COTI qui réuni partenaires locaux : DDTM, TV, JA, syndicats représentatifs locaux et en fonction des besoins d'autres partenaires peuvent être invités.

Gislaine Verlaine 11:23

GV Comment se positionne la Région vis à vis du FSA?

Samia LAV 11:26 (Modifié)

SL Si le passage par FSA n'est pas obligatoire pour bénéficier des aides publiques, il est probable que le nombre de porteurs de projet accueillis soit moindre qu'actuellement et cela risque d'avoir un impact sur la qualité des projets avec un moindre recours à l'accompagnement

CDA48 : FSA non obligatoire. On craint qu'on installe pour installer et que les installations ne perdurent pas dans le temps. Il faut installer qualitativement et avoir recours à FSA.

CDA31 : Voudrait une réponse.

DRAAF : DJA et DNA sont des aides gérées par la Région. Les arbitrages ne sont pas encore pris. Du côté de l'Etat il semble logique et légitime que la Région s'inscrive dans la logique FSA mais c'est une décision politique de la Région.

Région : À ce stade, la réflexion est ouverte et structurée, et les orientations futures seront précisées à l'issue des consultations internes et des échanges avec les partenaires.

QUESTIONS / REMARQUES SUITE PRÉSENTATION

Véronique LAPORTE 11:37

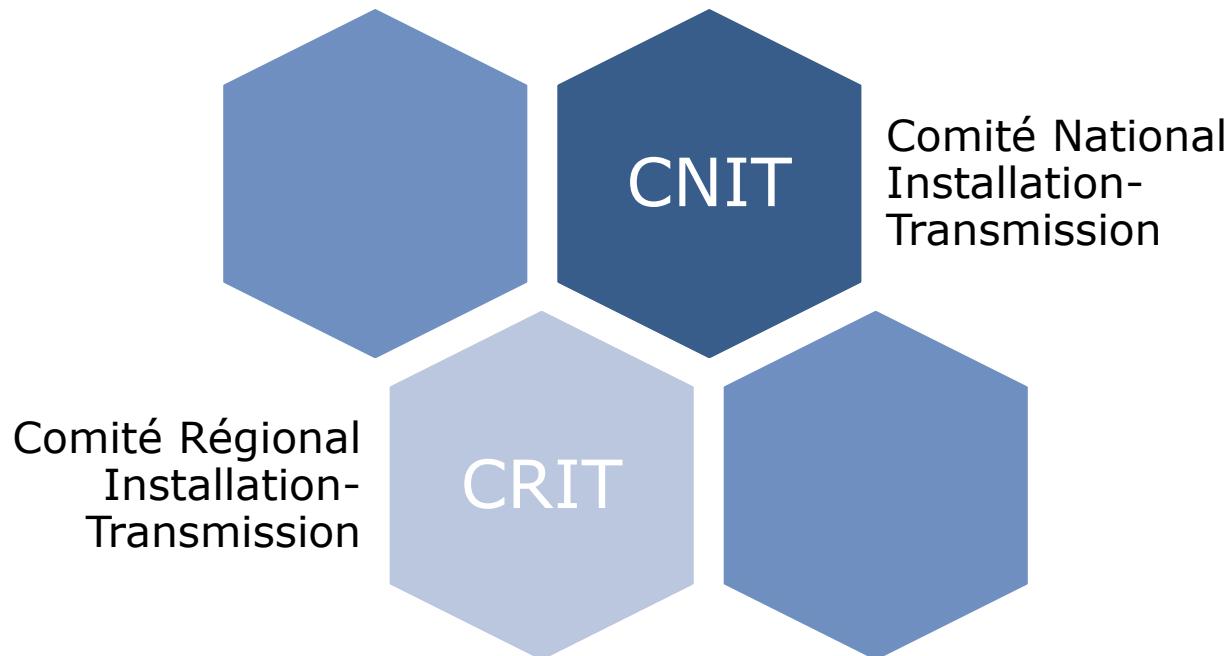
VL

bonjour , je souhaite préciser que l'accompagnement par un conseiller compétences (une prescription formation) est aujourd'hui une condition d'accès aux financements de la formation professionnelle gérés par VIVEA pour les porteurs de projet. Sans passage par FSA, cela voudrait dire pas d'accès aux financements VIVEA pour ce public.

3. COMITOLOGIE

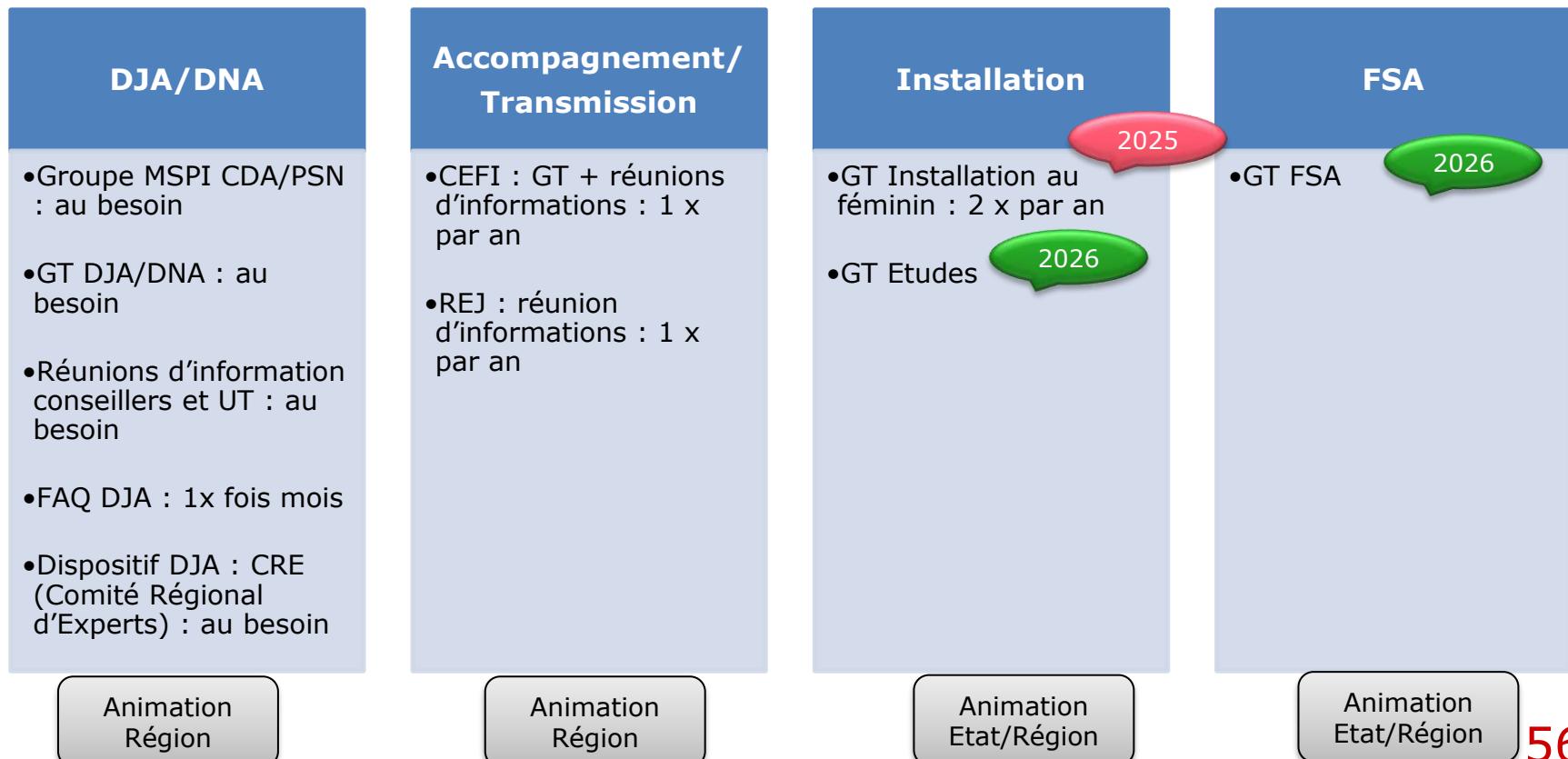


COMITOLOGIE ACTUELLE



COMITOLOGIE ACTUELLE

GROUPE DE TRAVAIL POUR LE SUIVI DU DÉPLOIEMENTS DES DISPOSITIFS & ACTIONS





3.1 Groupe Technique Etudes



Objectifs :

L'observatoire régional IT, piloté par la CRAO, produit un bilan annuel et des études spécifiques ponctuelles. Peu de région dispose d'un tel observatoire avec une méthodologie experte.

D'autres réseaux, de leur côté, produisent également des études.

Le GT 'Études et observatoire' serait le lieu de partage des travaux en cours et de recherche de synergie.

Membre associé : SRISET

1 (à 2) réunions annuelles.

3.2 Groupe Technique FSA

Objectifs :

Ce GT, co-piloté Etat-Région, aurait une durée de vie temporaire et un caractère préfigurateur (jusqu'à la mise en œuvre effective de FSA soit officiellement le 01/01/2027).

Le périmètre de ce GT serait de faire un point sur :

- l'expérimentation dans les départements préfigurateurs FSA, la mise en place et les discussions en cours dans les autres départements,
- les discussions en cours Etat-Région sur l'articulation des financements et outils actuels et de leur transition dans le cadre de FSA, et sur la mise en place de la nouvelle gouvernance/comitologie FSA.

3.2 Groupe Technique FSA



Proposition de structures à inviter :

- Têtes de réseaux régionales (*émergeant actuellement au volet 1 ou 6 de l'AITA*) : CRAO, ARDEAR, FRCUMA, JAO
- Représentant de l'enseignement agricole / SRFD
- Représentant des DDT(M) des départements pilotes

Rythme possible : 1 réunion / trimestre

Calendrier indicatif 1^{er} GT : février 2026

3.3 Echanges

Questions / Remarques suite présentation



CDA82 : quelle place de la MSA

DDT82 : CDOA = quel rôle / gouvernance FSA

DRAAF : *Chaque préfet de département est libre de mettre à l'ordre du jour de la CDOA les sujets qu'il souhaite.*

Espaces tests : disponibles et partants pour intégrer le GT.

M. Chatenet (ARDEAR) : GT pourrait être plus large (tous les membres d'Impact). Même si les acteurs ne sont pas reconnus par AITA. L'intérêt de FSA c'est d'intégrer plus d'acteurs.

Mathieu Maury (Interbio) : inviter le réseau bio ne serait pas inutile.

DRAAF : Les CR des GT seront disponibles pour l'ensemble des membres des CRIT.

4. ANNONCE DU PROCHAIN CRIT





Prochain CRIT



Le prochain CRIT se tiendra le jeudi 12 février 2026 de 14h à 17h en présentiel au lycée agricole de Castelnaudary

Ordre du jour prévisionnel : bilan 2025, suivi FSA, ...